

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. — GENERALITES : OUVRAGES SUR LE MAGHREB OU L'ISLAM

Universita degli studi di Cagliari, Facolta di Giurisprudenza e Scienze politiche, *Atti del I congresso internazionale di studi nord-africani (Cagliari 22-25 Gennaio 1965)*, 1 vol., 350 p. Cagliari, s.d. (1965).

Entre les comptes rendus de la séance inaugurale et de la séance de clôture, on trouve le texte des communications présentées au cours de ce congrès, avec, parfois, quelques éléments de discussion.

Elles sont réparties entre les trois sections de géographie, histoire de l'Islam et histoire moderne, en tout 25 communications de longueur et qualité inégales, comme il est naturel.

La première section n'est pas aussi cohérente que pourrait le laisser croire son étiquette : à côté de communications proprement géographiques de MM. DESPOIS (*La géographie régionale en Algérie*), LE COZ (*Les Oulad Taleb, groupement traditionnel du Rharb*), MARTHELOT (*Une expérience de rénovation de la vie rurale par la coopération : les unités de production en Tunisie*), PONCET (*Distorsions régionales et développement*) et RAYNAL (*Sédimentation et évolution des processus géomorphologiques au cours des pluviaux quaternaires en Afrique du Nord*) on y trouve en effet un communication protohistorique de M. CAMPS (*Les monuments à déambulatoire dans l'Afrique du Nord antéislamique*), deux études à caractère sociologique de MM. ADAM (*Qu'apporte la psychanalyse à la connaissance des sociétés nord-africaines ?*) et LAHLOU (*La sociologie de l'engagement*) et une brève étude politico-géographique de M. SAMSÓ intitulée : *Considérations autour de la réforme agraire en Algérie*.

La seconde section traite de l'histoire précoloniale. M. BOSCH VILA étudie l'*Etablissement de groupes humains nord-africains dans la péninsule espagnole aussitôt après la conquête musulmane*; M. R. RUBINACCI fait le point de l'orientation des recherches sur les Ibadites de l'Afrique septentrionale; Mme L. VECCIA-VAGLIERI présente une brève étude sur *Les Musulmans et la Sardaigne*; M. LE TOURNEAU s'efforce d'apporter quelque clarté sur Abû Hafs Umar Inti, personnage important du mouvement almohade à ses débuts et ancêtres des Hafsides. Voilà pour le Moyen-Age.

La période turque de l'Afrique du Nord est abordée dans les communications de MM. BOYER (*Beys et Beyliks; recherches sur l'origine de l'administration provinciale dans la Régence d'Alger*), MANTRAN (*Le statut de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine dans l'Empire Ottoman*) et J. VERNET GINÈS (*Una negociacion sobre cautivos entre España y Argel*). Enfin le Maroc à partir du XVI^e siècle fait l'objet de travaux de Mlle de LA VERONNE (*Etat actuel des recherches exécutées par la section historique du Maroc*) et MM. ARRIBAS PALAU (*El Alcaide Dris*) et SZYMANSKI (*Les premières relations polono-marocaines au XVII^e et XVIII^e siècle d'après des sources inédites*).

Dans la section d'histoire moderne, la Tunisie a droit à deux communications de MM. MARSDEN (*British policy and the 1875 Convention with Tunisia (1875-1885)*) et NOUSCHI (*L'opinion publique tunisienne en 1914*). L'Algérie a suscité une étude de M. YAONO : *Comment la France décida de rester en Algérie*; M. MARTEL présente un travail sur les *Origines du royaume de Libye* et M. GUILLEN une analyse des *Intérêts allemands au*

Maroc à la veille de la conférence d'Algésiras. Enfin M. FLORY traite du *Neutralisme des Etats d'Afrique du Nord*.

Cette simple énumération permet de mesurer la variété des sujets abordés et l'intérêt d'un ouvrage susceptible d'intéresser directement presque tous les spécialistes de l'Afrique du Nord, à la reconnaissance de qui la Faculté de Jurisprudence et de Sciences Politiques de Cagliari a largement droit.

R. LE TOURNEAU.

Henri LAOUST, *Les schismes dans l'Islam*, 1 vol., 466 pp., Paris, Payot, 1965.

Est-il besoin de préciser que cet ouvrage ne se borne pas à l'Afrique du Nord ? Mais celle-ci y a sa part, sur laquelle on reviendra. Voici en tout cas, un livre dont on ne pourra pas désormais se passer, quelque partie du monde arabo-islamique que l'on envisage.

Comme il s'agit d'un travail d'initiation, la bibliographie proposée peut être considérée comme sommaire, au moins aux yeux de l'auteur. En ce qui concerne le Maghreb, on est tout de même surpris de n'y pas voir figurer l'ouvrage classique d'Alfred BEL (*La religion musulmane en Berbérie*, t. I, Paris, 1938) où l'on trouve d'intéressantes indications et une bibliographie étendue sur les schismes de l'Islam maghrébin des premiers siècles.

Cette réserve faite, il faut préciser que M. LAOUST a accompli une tâche d'une ampleur considérable. Son ouvrage restera longtemps fondamental en la matière, et sans équivalent jusqu'à sa publication.

C'est une vaste fresque qu'il trace de l'évolution politico-religieuse du monde musulman presque entier depuis la mort du Prophète jusqu'à nos jours.

Les deux premiers chapitres traitent des quatre premiers califes, puis de la période omaïyade; six autres, le cœur de l'ouvrage, sont consacrés à la période abbasside; les trois derniers sont relatifs à la période mamlouke, à la période ottomane, puis aux mouvements religieux des deux derniers siècles de notre ère (1750-1950 environ).

Dans la conclusion, M. LAOUST reprend les principaux problèmes de la théologie musulmane et résume la position des différentes écoles à leur sujet, en une mise au point fort utile et claire. Ce qui ressort de cette étude, comme le fait remarquer l'auteur dans son avant-propos, c'est l'extraordinaire foisonnement de l'Islam qui « n'est pas un », mais présente une extrême variété de positions doctrinales. L'absence de clergé explique en partie ce phénomène, mais on doit se souvenir que le christianisme, malgré un appareil ecclésiastique rigide, a connu lui aussi, une abondante floraison d'hérésies. D'autre part, ces divergences doctrinales ont le plus souvent entraîné des conséquences politiques, puisque, depuis le Prophète, la direction spirituelle et la direction temporelle de la communauté musulmane ont toujours été confondues. C'est à notre époque seulement qu'une certaine distinction apparaît entre Dieu et César; encore M. Bourguiba, tel un calife de l'ancien temps, se considère-t-il comme le chef de l'Islam tunisien, du seul fait qu'il est Président de la République tunisienne.

Je n'insisterai pas davantage sur l'aspect général de ce livre sauf pour redire qu'il s'agit d'un travail fondamental et de toute première valeur.

L'Islam maghrébin entre en scène avec la révolte kharijite de Maisara en 740 et y restera jusqu'à la fin, avec les mouvements réformistes d'Algérie et du Maroc entre les deux guerres mondiales du xx^e siècle.

La place qui lui est faite demeure toutefois modeste car les mouvements maghrébins prirent, dans la plupart des cas, un aspect politique plutôt que doctrinal; or, non sans raison, M. LAOUST attache un intérêt primordial à la doctrine.

Quelques pages sur le kharijisme au Maghreb et l'établissement de la dynastie idrisside au Maroc (viii^e siècle) sont suivies, à bonne distance, par un bref développement sur la dynastie fatimide en Ifriqiya et la révolte d'Abû Yazid (x^e siècle). Quelques lignes sur les religions berbères des Barghawâta et des Ghumâra auraient été les bienvenues, si mal connues que nous soient ces doctrines: une brève note sur les premiers ne paraît pas tout à fait suffisante.

Puis une dizaine de pages traitent des Almoravides et des Almohades (xi^e-xiii^e siècles) et donnent l'essentiel sur ces deux mouvements religieux qui aboutirent l'un

et l'autre à la formation de grands empires; un développement important est consacré à Averroès et à son prédécesseur Ibn Tufail, les deux philosophes les plus connus de l'Occident (xiii^e siècle).

On sait gré à M. LAOUST d'avoir dit quelques mots d'Ibn Khaldûn, en tant que théologien; peut-être aurait-il pu en ajouter quelques autres sur le développement des établissements d'enseignement religieux (*madrassa*) dans tout le Maghreb au xiv^e siècle pour faire équilibre à la diffusion du soufisme et des confréries naissantes.

Le passage relatif à l'évolution religieuse au xv^e et xvii^e siècle (installation du hanafisme ottoman et pullulement des confréries) donne une juste idée des choses, comme celui qui traite de la confrérie Sanûsiya et de son installation en Cyrénaïque.

Tout compte fait, on est bien obligé d'admettre que le Maghreb joue un rôle effacé dans le développement doctrinal de l'Islam. Les habitants du pays y ont gagné une vie moins agitée que celle de beaucoup de leurs coréligionnaires, sauf à l'époque de la grande insurrection kharijite du viii^e siècle ou de la révolte d'Abû Yazîd au milieu du x^e siècle. Mais on doit reconnaître qu'Ibn Tumart mis à part, les théologiens du Maghreb ont fait petite figure à côté des grands doctrinaires d'Orient. En leur consacrant une part modeste de son ouvrage, M. LAOUST n'a fait que leur rendre justice.

R. LE TOURNEAU.

ABDEL-MALEK (Anouar). — *Anthologie de la littérature arabe contemporaine*, II, *Les essais*. Paris, 1965.

Ce livre ne concerne que très partiellement l'Afrique du Nord : sur 90 textes cités, 12 seulement sont dus à des écrivains maghrébins.

Il convient toutefois d'en parler, en insistant surtout sur son aspect nord-africain, car il s'agit d'un ouvrage important.

L'auteur en effet s'est appliqué, au moyen de son anthologie, à donner au lecteur de langue française une idée de la pensée arabe contemporaine depuis le milieu du xix^e siècle jusqu'à 1964. Le point de vue de M. ABDEL-MALEK est nettement marxiste, tout comme son vocabulaire. On doit en outre noter que sa présentation des textes obéit à un schéma que l'on peut trouver bien rigide. Si, en gros, on peut admettre que le mouvement national arabe soit divisé en deux périodes séparées par la seconde guerre mondiale, il est moins facile d'accepter que dans chacune de ces périodes les écrivains ne puissent être classés que sous deux étiquettes : fondamentalisme islamique ou modernisme libéral, car ces deux tendances représentent deux aspects extrêmes de la pensée arabe contemporaine, mais entre elles deux, que de nuances ! De même, on pourrait se passer de la classification adoptée à l'intérieur de chaque tendance : pensée politique et sociale, religion et philosophie, esthétique et culture. Tout cela est trop systématique et formel.

Tout compte fait, la plupart des textes et des auteurs présentés valent qu'on s'y arrête, quitte à modifier quelque peu après lecture, les classifications proposées.

Parmi les auteurs maghrébins de la première période (avant 1939), l'auteur en retient quatre, trois Tunisiens et un Algérien. Les Marocains admettront peut-être assez mal l'ostracisme qui les frappe; mais il faut bien reconnaître que le Maroc est entré tardivement dans le mouvement de la pensée arabe moderne; avant 1939, on ne peut guère citer que des articles de journaux ou de revues ou quelques ouvrages historiques ou juridiques qui n'entrent pas dans le cadre que s'est tracé M. ABDEL-MALEK. Toutefois le Maroc n'a pas la part beaucoup plus belle dans la seconde période, puisqu'il n'est représenté que par deux textes ('Allal al-Fassi et Mohammed 'Aziz Lahbabi) contre deux textes tunisiens, trois algériens et un algéro-tunisien (Ahmed Tawfiq al-Madani). On est tout de même un peu surpris de ne voir figurer dans cette anthologie aucun des Marocains de zone espagnole qui se sont la plupart du temps exprimés en arabe. On est encore plus surpris de n'y rien lire d'un personnage de la taille de Habib Bourguiba dont les discours peuvent être tenus pour de véritables essais. Mais c'est le sort commun des anthologies de ne jamais satisfaire tout le monde.

On regrettera aussi que les textes cités ne soient pas intégraux. Par souci de ne pas lasser la patience des lecteurs, l'auteur a supprimé de nombreux membres de phrase

ou phrases et l'a très honnêtement indiqué dans chacun des textes cités. Il en résulte pourtant une fâcheuse impression de charpie.

Les fragments présentés sont très variés. Il en est d'intemporels comme celui du poète tunisien Abou-l-Qasim Chabbi sur l'âme arabe et la poésie ou celui d'Ahmed Tawfiq al-Madani sur Ibn Khaldoun et l'Algérie. D'autres traitent de questions actuelles, mais non spécifiquement nord-africaines : c'est ainsi que 'Allal al-Fassi, président du parti Istiqlal au Maroc nous apparaît comme l'auteur d'une problématique de la pensée contemporaine. On relève toutefois dans son texte cette phrase d'actualité, bien caractéristique de sa pensée profonde : « Le Maroc n'a de valeur, à nos yeux, que s'il est la patrie d'un peuple qu'ont unifié la civilisation des Arabes et la culture de l'Islam; un Maroc qui se gonflerait d'émigrants et d'étrangers et s'imprégnerait d'une forme qui lui serait étrangère serait un Maroc autre que notre patrie, pour laquelle nous sommes prêts à mourir et à l'amour de laquelle nous nous consacrons... ».

Avec des variations sur la transformation de l'héroïsme arabe, Mustafa Lacheraf touche beaucoup au passé musulman, même le plus lointain, et un peu à l'héroïsme collectif des temps modernes depuis huit ans.

Mahmoud Messadi, Ministre de l'Éducation nationale en Tunisie, présente un vigoureux plaidoyer en faveur de la liberté des écrivains dans la civilisation arabe moderne, même si leur œuvre ne traite pas du mouvement national en cours.

Les autres textes baignent plus directement dans les événements contemporains, soit que 'Abd al-'Aziz Ta'libi vante la tolérance et l'hospitalité tunisiennes pour répondre, fût-ce sur un ton idyllique, aux allégations de colonialistes méprisants, soit que le fameux Cheikh 'Abdelhamid Ben Badis, traitant de la mosquée et l'enseignement, réclame la création d'une faculté de théologie en Algérie et la diffusion de l'enseignement religieux. Le Cheikh tunisien Tahar al-Haddad étudie les balbutiements du socialisme en Tunisie et affirme, avant Bourguiba, mais avec moins de netteté que la lutte des classes n'est pas concevable en Tunisie. Un autre Cheikh tunisien, Fadhel Ben Achour, constate avec mélancolie qu'en Tunisie l'harmonie ne règne pas entre modernistes et anciens élèves de l'université traditionnelle. A propos de l'inauguration de l'oléoduc d'Arzew, Ben Bella, à la veille de sa chute, critique la politique des sociétés pétrolières en Algérie. Quant à Mohamed 'Aziz Lahbabi, doyen de la Faculté des Lettres de Rabat, il analyse avec pénétration le déchirement de l'élite arabe et sa solitude entre la civilisation traditionnelle « artisanale » et la civilisation industrielle occidentale.

Est-ce timidité ou crainte de heurter certains lecteurs français ? On est surpris que l'auteur n'ait pas choisi quelques textes plus « engagés » qui auraient donné une idée plus adéquate de ce qu'a été la réflexion des auteurs maghrébins entre 1920 et nos jours. La « lutte nationale » a tenu pendant cette période une si grande place qu'on est étonné de ne pas la voir éclater dans quelques textes. On admet très bien que l'auteur ait voulu montrer que 'Allal al-Fassi n'a pas été seulement un polémiste; il n'empêche qu'une grande partie de son œuvre écrite a eu pour but l'indépendance de son pays. On aurait donc souhaité trouver un texte de 'Allal al-Fassi dans cette veine, et ainsi de suite. A quand une anthologie des écrivains maghrébins engagés ? Les textes ne manqueront pas.

R. LE TOURNEAU.

De l'Impérialisme à la Décolonisation, Edit. Jean-Paul Charnay. — Editions de Minuit « Grands Documents », 23 cm, 1965, 504 p.

Il est impossible de rendre compte d'un tel ouvrage, composé de nombreuses communications suivies de discussions. Il déborde d'ailleurs largement le domaine qui est le nôtre ici. Mais la personnalité des deux principaux meneurs de jeu, MM. Jacques BERQUE et Jean-Paul CHARNAY, confère malgré tout au monde arabe, et à l'Afrique du Nord en particulier, une place privilégiée.

L'ouvrage est tout naturellement construit sur deux thèmes :

- 1) « Les structures et les forces dans la situation coloniale »;
- 2) « La réintégration de soi-même ».

Dans la première partie, le chapitre III est entièrement consacré à l'Afrique du Nord : « L'écologique et l'allogène au Maghreb ». Après une introduction de Jacques BERQUE sur « mise en valeur et milieu naturel », nous y trouvons plusieurs communications très documentées sur la colonisation agricole et ses conséquences par MM. Pierre MARTHELOT, J.-P. CHARNAY, Jean PONCET, Jean CUISSENIER et Hervé SICARD. Signalons également une originale communication de M^{me} Paulette GALAND-PERNET sur les « motifs économiques » dans la poésie berbère du sud marocain, où se mêlent curieusement l'attraction et la répulsion exercées par la grand-ville, Paris ou Casablanca, fournisseuse de travail mais destructrice des traditions.

La seconde partie est nettement plus brève que la première. Comment s'en étonner ? La colonisation a une longue histoire. Celle de la décolonisation est bien courte encore et ses lignes de force ne présentent qu'un dessin fort incertain. Le néo-colonialisme offre au chercheur — et pas seulement au gouvernant — une tentation commode : celle de se retrouver en pays familier et de retirer du magasin des accessoires où ils commençaient à rouiller, les vieux schèmes d'explication et aussi les vieilles passions, si douces au cœur de l'homme. On saura gré à Pierre MARTHELOT d'avoir présenté sans « complexe » le tableau d'une expérience que l'on peut, semble-t-il, qualifier de réussite, malgré les imperfections inhérentes à toutes les entreprises humaines, celle de la collaboration franco-tunisienne en matière d'enseignement supérieur. Si ce genre de « néo-colonialisme » — puisque Pierre MARTHELOT a cru devoir faire figurer le mot dans son titre — était jugé par les Tunisiens attentatoire à leur dignité et contraire à leurs intérêts, on imagine qu'ils l'auraient fait savoir depuis longtemps. Il est remarquable que cette collaboration ait survécu à une crise aussi grave que celle de Bizerte. Signalons pour terminer la lucide conclusion de Jacques BERQUE : « Nouvelles approches de la décolonisation ». L'ampleur du phénomène dépasse le simple reflux d'une domination politique et même économique. Car tout n'y est pas reflux. Ce qui ne reflue pas est même l'essentiel : c'est la civilisation industrielle, apportée par l'ancien colonisateur, et que l'ex-colonisé ne songe pas à rejeter. Il veut, au contraire, l'assumer pleinement, soupçonnant l'ancien maître de la lui avoir distribuée au compte-gouttes. Mais, entre la « réintégration de soi-même » et l'entrée à corps perdu dans la civilisation technicienne, n'y a-t-il pas une redoutable contradiction ? N'est-ce pas plutôt une entrée « à âme perdue » ? Où s'arrête la modernisation, où commence la dépersonnalisation ? Comment sauvegarder l'originalité d'une culture et souscrire à toutes les implications néologiques de la nouvelle culture scientifique ?

Le temps est loin où l'on croyait pouvoir emprunter à l'Occident une collection de recettes. Pour prendre part, une part entière, à la nouvelle aventure de l'espèce, chacun sait maintenant qu'il ne suffit pas de fabriquer des ingénieurs, mais de former, si j'ose dire, des Pasteur, des Einstein, des Freud. C'est ce qui rend si pathétiques les débats des intellectuels des pays décolonisés sur les problèmes de la culture, de l'éducation et même de la langue. C'est ce qui confère un ton d'authenticité — malgré beaucoup de verbalisme — aux essais de synthèse, ou simplement de conciliation entre le socialisme et l'Islam.

Devant ce grand drame de la conscience moderne, dans lequel entrent aujourd'hui — nouveaux protagonistes — les trois quarts de l'humanité, colonisation et décolonisation risquent bientôt d'apparaître comme de simples préludes.

André ADAM.

Mohamed C. SAHLI, *Décoloniser l'histoire. Instruction à l'histoire du Maghreb*, Paris, 1965, 149 p.

Que l'histoire du Maghreb en général, et de l'Algérie en particulier, ait subi l'influence du régime colonial qui y dura de 1830 à 1962, c'est l'évidence même et l'on peut considérer cela comme normal. Que les Européens, quels qu'ils soient, aient depuis plusieurs siècles, l'impression qu'ils constituent le levain de la Terre et aient adopté vis-à-vis des autres peuples et des autres civilisations une attitude trop souvent condescendante, cela est vrai aussi. M. SAHLI n'a donc pas tort de vouloir décoloniser l'histoire. Encore faut-il voir comment il entend s'y prendre.

Il veut montrer qu'à maintes reprises le régime colonial s'est servi pour défendre sa cause ou de documents apocryphes ou de textes dictés à des « collaborateurs » par les autorités en place. On ne le contredira pas là-dessus, encore qu'il se serve d'exemples de seconde main. Mais l'attitude vraie ou supposée d'Abdelkader au moment de l'insurrection de 1871 a-t-elle autant d'importance qu'il a l'air de lui en attribuer ?

Il cherche aussi querelle aux historiens français du Maghreb parce qu'ils ont fait état d'un certain déterminisme géographique qui serait maintenant répudié par tout le monde. C'est tout juste s'il admet que le climat peut exercer quelque influence. Mais pourquoi pas le relief, si étroitement lié au climat ?

Et puis nous en venons à l'irritante question des Berbères. Irritante pour tout le monde, pour les Maghrébins parce qu'ils se souviennent trop de certaines tentatives françaises de politique berbère et parce qu'ils estiment que, la civilisation berbère apparaissant comme moins élaborée que la civilisation arabe, c'est vouloir les rabaisser que de leur parler sans cesse des Berbères; mais irritante aussi pour les historiens européens, parce que ce n'est pas leur faute si le peuplement dit berbère a précédé de bien des millénaires le peuplement arabe et si cet antique peuplement a laissé des traces très profondes dans bien des régions du Maghreb. Plusieurs d'entre ces historiens ont d'ailleurs justement magnifié la civilisation almohade dont les assises berbères sont indéniables. Feu George Marçais se fait vertement reprendre parce qu'il aurait élevé à la hauteur d'un conflit racial un différend banal entre un gouverneur arabe du début du VIII^e siècle et ses administrés. Mais M. SAHLI peut-il nier que l'insurrection qui embrasa le Maghreb à partir de 740 et balaya la domination omayyade de presque toute l'Afrique du Nord fut berbère et kharijite à la fois ?

Il fait état aussi, et à juste titre, de ce que l'on a appelé l'invasion hilalienne. Il est vrai que maints historiens français ont présenté l'infiltration des nomades arabes au Maghreb comme une affreuse catastrophe, suivant en cela le fameux Ibn Khaldûn. Une plus juste appréciation de cet événement, important en tout état de cause, puisque l'arabisation du Maghreb en a dépendu, semble en effet possible. Mais faut-il aller jusqu'à dire que les Etats préexistants à l'arrivée des Hilaliens « survécurent à leur intervention », ce qui prouverait le peu d'importance de cette migration. Oui l'Etat hammadide et l'Etat ziride ont survécu mais dans quel état ? Réduits à un petit territoire côtier autour de Mahdia et de Bougie sans aucun rayonnement dans l'intérieur des terres. Pour l'aristocratie ziride ou hammadide, l'installation des Hilaliens fut vraiment une catastrophe.

Il n'est pas utile de suivre plus loin M. SAHLI. Qu'il traite du « coup d'éventail » ou de la doctrine française de l'assimilation, nous retrouvons sous sa plume les mêmes idées pertinentes et les mêmes exagérations ou interprétation discutables. C'est que pour lui, tout ce qui tient au régime colonial est mauvais et ne peut être que mauvais, comme pour bien des historiens français, tout ce qui venait des Arabes en Afrique du Nord était mauvais et ne pouvait être que tel. Décoloniser, soit, mais pas pour tomber dans un autre manichéisme.

Bref, on est tout disposé à penser comme l'auteur que l'histoire de l'Afrique du Nord a été pendant un siècle considérée sous un angle trop particulier et qui risquait de fausser la vue des choses, et qu'en conséquence bien des mises au point s'imposent, mais avec toutes les nuances et la modération qui conviennent à l'historien et non point en s'en tenant à un angle de vue différent du précédent, mais tout aussi unilatéral.

R. LE TOURNEAU.

André CHOURAQUI, *Les Juifs d'Afrique du Nord entre l'Orient et l'Occident*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Centre d'études des relations internationales, Etudes maghrébines, n° 5, Paris, juin 1955.

Préparant la réédition de son beau livre sur *les Juifs d'Afrique du Nord* (Paris 1952), M. CHOURAQUI a naturellement été amené à y ajouter deux chapitres, l'un sur l'exode des Juifs maghrébins, l'autre sur le retour en Israël. Ce sont ces deux textes que la Fondation nationale a décidé de publier dans sa collection d'études maghrébines.

L'auteur indique d'abord rapidement dans quel contexte historique des communautés implantées en Afrique du Nord depuis plus de deux millénaires ont été conduites à

songer à l'émigration. L'accession d'Etats musulmans à l'indépendance et la disparition de l'autorité française d'un côté, la création de l'Etat d'Israël de l'autre ont été les mobiles de cet exode considérable puisqu'à l'heure présente les communautés israélites du Maghreb se trouvent réduites d'au moins 80 %.

La plupart des Juifs algériens et l'élite des communautés marocaines et tunisiennes ont pris le chemin de la France où leur implantation pose de nombreux problèmes, car ils se sentent différents même de leurs coreligionnaires établis en France depuis des siècles, à plus forte raison du reste de la population. Mais l'auteur ne fait qu'indiquer cet aspect de la question, car il concentre particulièrement son attention sur l'établissement des Juifs maghrébins en Israël.

De 1948 à la fin de 1964, Israël a accueilli plus de 280 000 Juifs nord-africains, sans compter les quelque 70 000 autres qui sont arrivés de Libye et d'Egypte. Ils y forment la communauté la plus jeune mais aussi la plus pauvre et ont surpris tout le monde, y compris eux-mêmes, par leur arrivée massive.

Leur installation n'a pas toujours été commode et a même parfois donné lieu à des incidents sérieux, mais rares ont été en fin de compte ceux qui ont abandonné la partie. Ils ont joué et continuent à jouer un rôle important dans la mise en valeur des terres nouvelles, bien que la plupart d'entre eux ne fussent pas préparés aux travaux agricoles. Ailleurs, ils tiennent encore une place très modeste, faute de connaissances suffisantes.

Depuis 1961 le gouvernement israélien a accompli un grand effort en leur faveur, en particulier dans le domaine du logement et dans celui de l'éducation et ils sont en passe de devenir pleinement citoyens d'un pays où les a conduits leur espérance messianique.

Ces quelques pages constituent comme l'esquisse d'un travail qui, dans quelques années, lorsque le fruit aura mûri, pourra être beaucoup plus étendu. Telles quelles, elles présentent déjà un grand intérêt.

R. LE TOURNEAU.

YVOIRE (Jacques d'). — *Le Maghreb et la Communauté économique européenne. Etudes Maghrébines* n° 4, F.N.S.P. — Paris, 1965.

Cette étude est la plus importante parue à ce jour sur un sujet capital pour l'avenir du Maghreb. Elle commence par livrer les données du problème qui sur le plan juridique se présentent assez différemment pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. L'Algérie se trouve actuellement dans la situation la plus avantageuse, puisqu'ancien territoire français, elle continue à titre transitoire à bénéficier de l'application du traité de Rome sous réserve des précisions apportées par les dispositions particulières du § 2 de l'art. 227. Le Maroc et la Tunisie sont en revanche des pays tiers par rapport au Marché commun. D'importants tableaux statistiques viennent préciser pour chacun des trois pays les données économiques du problème et notamment le niveau de leurs relations commerciales avec les pays de la Communauté; il en résulte à l'évidence que le marché commun a une importance capitale pour l'avenir et le développement du Maghreb. Ainsi s'explique le désir d'établir des relations organiques.

La réalisation de ce vœu ressenti de part et d'autre ne va cependant pas sans des difficultés que l'auteur classe en trois catégories: du côté des pays maghrébins, la politique de « non alignement » qui provoque des réticences à l'égard de la formule d'association, du côté des Six les divergences d'intérêts à l'égard des pays d'Afrique du Nord, enfin les pressions des pays tiers déjà liés à la Communauté par l'association (Grèce, Turquie) ou par des accords de commerce (Israël).

Le deuxième chapitre fait le point sur l'état des conversations: l'étude étant du début de l'année 1965 demande évidemment une mise à jour. Un court troisième chapitre sur les perspectives d'avenir replace la question dans le problème plus vaste des rapports de la Communauté avec les pays méditerranéens. Quarante pages d'annexes viennent compléter cet excellent document de travail.

M. FLORY.

Année africaine 1963. — Paris, éd. A. Pedone, 1965. 25 cm., 516 p.

En 1963, l'« Afrique au Sud du Sahara » représente pour les spécialistes de la décolonisation un immense terrain d'investigation : certains États, récemment indépendants, se débattent dans les nombreuses difficultés du « premier âge », d'autres recherchent un cadre régional pour aménager leurs relations mutuelles, tandis que plusieurs pays mènent une lutte plus ou moins violente pour ébranler le joug de la domination coloniale. Tous ces problèmes ont suscité tant en France qu'à l'étranger divers travaux de recherches et d'abondantes publications, mais il manquait à cette série d'études un ouvrage de synthèse qui couvre la vie politique de tous ces pays.

C'est à cette lourde tâche qu'ont collaboré trois Centres dont les travaux portaient déjà à des titres divers sur l'Afrique : le C.H.E.A.M. (Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes), la section africaine du C.E.R.I. (Centre d'Etudes des Relations Internationales), et le C.E.A.N. (Centre d'Etudes sur l'Afrique Noire) de l'Université de Bordeaux, qui ont réussi à nous présenter dans cette *Année africaine 1963*, une vue à la fois globale et précise de l'évolution politique d'une Afrique aussi diverse.

Un des premiers mérites, qui frappe le lecteur, est de couvrir dans ces 500 pages d'une densité remarquable un espace géographique très vaste, groupant l'Afrique Noire d'expression française, les territoires africains anglophones, portugais et espagnols.

Ce champ territorial qui dépasse les limites de nos recherches peut paraître dénué d'intérêt aux spécialistes de l'Afrique du Nord. En fait, cet Annuaire, dont nous saluons la parution et souhaitons le développement, est un précieux complément d'information et de recherche à l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. Il peut même, s'il y a simultanéité dans leur publication, susciter une collaboration utile puisque certaines études englobent les deux Afrique ou nécessitent du moins une documentation commune.

C'est dans la première et la deuxième partie de cet annuaire que les chances de coopération sont les plus grandes. En effet, dans le cadre des rapports entre les États africains et le reste de la Communauté internationale, le problème de l'aide au développement fait l'objet de la première étude. Des tableaux fort intéressants traduisent l'ampleur des ressources financières mises à la disposition de ces pays par la voie multilatérale et bilatérale, et le développement des accords de coopération technique et culturelle dont bénéficie cette zone privilégiée du Tiers-Monde. Une place est également accordée à la coopération inter-africaine ainsi qu'à l'association des 18 États à la C.E.E. instaurée par la signature de la convention de Yaoundé.

L'année 1963 est caractérisée par le développement de la place prise par l'Afrique noire dans les organisations internationales : par sa présence numérique et son influence idéologique, cette Afrique indépendante participe au contrôle de la marche des organisations et à l'équilibre politique des instances internationales.

Présente dans cette première partie consacrée à l'« Afrique dans le monde », l'Afrique du Nord l'est aussi dans la deuxième partie qui traite de l'évolution des « relations intra-africaines » depuis 1960. L'effritement des blocs régionaux de ce continent encore soulevé par la fièvre nationaliste, l'expérience diplomatique des États mise à l'épreuve sur des questions de frontières, n'ont pas empêché la volonté d'unification d'aboutir, après deux conférences certes, au vote de la charte de l'O.U.A. Cette analyse perspicace des rapports inter-étatiques est complétée par des documents reproduits en Annexe (Charte O.U.A., Résolutions...).

Dans une troisième partie, enfin, la plus longue, on pourra suivre dans la série des chroniques nationales les événements les plus marquants de la vie politique, économique et sociale des différents pays. État indépendant ou territoire colonial, aucun n'échappe à l'analyse claire et précise des spécialistes qui ont mis au service de cette entreprise une connaissance personnelle du pays considéré. Chaque chronologie est précédée d'une courte étude de synthèse qui dégage la signification des faits retenus.

Il semble difficile de ne pas être satisfait d'une étude aussi riche. Pourtant, la formule de l'Annuaire qui a été retenue souffre de quelques lacunes. On peut regretter en effet l'absence d'un recensement bibliographique des principaux ouvrages et articles publiés en 1963 sinon sur chacun des pays étudiés, du moins sur l'ensemble du continent. Les problèmes du développement et des relations extérieures de l'Afrique ont donné lieu à toute une série d'ouvrages importants qu'il eut été intéressant d'analyser et de

commenter dans une rubrique spéciale. Enfin, les centres d'études chargés de mettre en œuvre les moyens de recherche nécessaires à la connaissance de l'Afrique contemporaine et de contribuer à la formation des cadres africains dans divers domaines sont trop nombreux pour que l'on puisse se passer d'en signaler l'existence. Ces critiques ne doivent rien enlever à la valeur de ce précieux instrument de travail.

Jean Claude SANTUCCI.

II. — ETUDES JURIDIQUES ET POLITIQUES

A. — Sur l'Algérie

Mostefa LACHERAF, *L'Algérie : nation et société*, 1 vol., 350 p., Cahiers libres, n° 71-72, Paris, Français Maspero, 1965.

Mise à part une introduction de 45 pages, tous les textes qui composent cet ouvrage ont déjà été publiés entre 1954 et 1962 dans divers périodiques comme *Esprit*, *Les Temps modernes*, *El Moudjahid*, etc. On sait gré à l'auteur de les avoir réunis sans presque les avoir modifiés.

Tout cela n'apporte rien de connu sur le plan événementiel mais constitue un témoignage de premier ordre, sur la révolution algérienne, celui d'un intellectuel honnête et convaincu, et, en tant que tel, doit être lu attentivement.

La première impression que l'on tire est celle de la profondeur du traumatisme provoqué par le régime colonial dans certaines consciences algériennes. En lisant ce livre, on mesure l'erreur de ceux qui proclamaient jusqu'en 1954 et même plus tard, que tout était pour le mieux dans la meilleure des Algéries possibles. Non tout n'allait pas bien : nombre de jeunes gens se sentaient frustrés et désemparés : M. LACHERAF nous en apporte la preuve. Plus de compréhension aurait-elle sérieusement modifié la situation ? On ne refait pas le passé.

Ce traumatisme secrète forcément une certaine dose de passion que l'auteur déverse avant tout sur les militaires et les historiens français de l'Algérie. Pour ces derniers, pas de quartier : les uns ont systématiquement déformé la réalité au bénéfice des thèses françaises ; « les plus habiles dénonçaient les « méfaits » trop voyants du colonialisme se lamentaient sur « les occasions perdues », comme si le système était juste dans son essence et perfectible dans sa nature, mais ils le faisaient souvent pour mieux réussir psychologiquement parlant, auprès du lecteur algérien abusé, leur double entreprise de contestation et de dépréciation de la vérité historique ». Cette page donne le ton : M. LACHERAF ne parvient pas à admettre qu'un Français ait pu écrire honnêtement et sincèrement sur l'Algérie, tout comme le plus passionné des colonialistes n'admettait pas qu'il y eût des gens désintéressés et dignes de foi parmi les Algériens de l'opposition.

Mais le thème central du livre n'est pas là ; on le trouve dans l'insistance entièrement justifiée, que met l'auteur à souligner le caractère paysan de la révolution algérienne depuis 1830. En historien adroit et averti, M. LACHERAF prouve que ce sont les ruraux algériens qui ont résisté à la conquête française, jusqu'à l'insurrection du Constantinois en 1871, puis ont déclenché et animé la guerre d'Algérie. Il les oppose aux féodaux hésitants ou ralliés au système français et aux bourgeois des villes, peu nombreux, désorientés par la conquête française, sauf à Constantine. Il n'a pas de peine à montrer l'origine rurale très proche de ceux qui ont lancé les mouvements nationalistes algériens après la première guerre mondiale. Tout cela mérite d'être lu et médité soigneusement.

Dans les textes qu'il a publiés après le 1^{er} juillet 1962 M. LACHERAF revient sur cet aspect du problème algérien : il redoute que les paysans de chez lui ne soient frustrés de leur révolution par les ouvriers et la petite bourgeoisie bureaucratique qui se déve-

loppe depuis l'indépendance. Mais des paysans, même quand ils ont fait une révolution, sont-ils capables d'en tirer les conséquences et de bâtir l'Etat moderne que tous les Algériens voudraient voir naître ?

Un autre thème apparaît à plusieurs reprises, celui de l'importance exagérée conférée à la religion musulmane dans la lutte pour l'indépendance. En effet, aux yeux de l'auteur, le combat du peuple algérien a été à la fois national et social beaucoup plus que religieux. On le sent agacé par tous les écrivains ou journalistes non-musulmans qui ont donné une grande importance au phénomène religieux dans la guerre d'Algérie, mais peut-être aussi par bien des Algériens qu'il doit considérer en son for intérieur comme des bigots.

A partir de 1962, il estime que le nationalisme est désormais dépassé et que ce qui compte, c'est l'édification d'une société où chacun trouvera son plein épanouissement, surtout les paysans qui ont si bien mérité de la patrie. Il se prononce, quoiqu'en termes assez ambigus, pour une culture largement ouverte et pour une morale exempte de tracasserie. Il voudrait que l'Algérie donne l'exemple en ce domaine, mais ressent bien des craintes tant les premiers temps d'indépendance lui ont paru décevants.

Sincère, honnête, non sans contradictions, pas toujours commode à lire, car certaines phrases n'en finissent pas, tel m'apparaît ce livre qui mérite incontestablement d'être lu et médité.

R. LE TOURNEAU.

MERLE (Robert). — *Ahmed Ben Bella*, 1 vol., 184 pp., Paris, Gallimard, 1965.

Ce petit livre est né de quelques rencontres de l'auteur avec l'ex-président Ben Bella en 1963 et 1964. Séduit par la personnalité de son interlocuteur et conscient du fait qu'on savait très peu de choses sur lui, M. MERLE lui demanda s'il accepterait de raconter sa vie. Ce qui fut fait au printemps de 1964. Les entretiens (trente à quarante heures en tout) furent enregistrés sur une bande magnétique qui, dit l'auteur, « a été reproduite en plusieurs exemplaires gardés en lieu sûr ». La mise en œuvre est de M. MERLE, mais il affirme, avec raison sans doute, être « resté profondément fidèle à l'esprit de son modèle ».

Tel est le document qui nous est proposé à un moment où Ahmed Ben Bella a disparu de la scène algérienne. Quel que soit son avenir, il y aura joué un rôle capital et le livre aujourd'hui publié constituera à coup sûr un important document pour les historiens. On peut espérer qu'un jour M. MERLE pourra envisager la publication intégrale du récit de son héros, ce qui constituerait un document encore plus intéressant.

Tel qu'il est, ce livre est à la fois passionnant et décevant, passionnant parce qu'il offre au public un Ben Bella raconté par lui-même et ouvre bien des perspectives sur la personnalité de cet homme; décevant parce que M. Ben Bella n'a pas tout dit et ne pouvait pas tout dire.

Les trois premiers chapitres (Marnia, La campagne d'Italie et Retour en Algérie) sont peut-être les plus riches. Ils permettent de comprendre comment s'est peu à peu formé l'opposant catégorique à l'Algérie française, bien que Ben Bella ait apprécié certains aspects de la civilisation française et, par exemple et surtout, se soit senti à son aise dans l'armée en dépit de quelques avanies vite effacées. C'est que, dans l'armée de la seconde guerre mondiale, il n'a décelé aucune discrimination de principe entre Français et Nord-Africains. Le retour au pays le fit déchanter, car il y retrouvait l'injustice qu'il avait un peu oubliée : une sordide affaire de propriété le décida en 1947 à entrer dans la clandestinité où il créa une Organisation spéciale secrète au sein du M.T.L.D. Les dirigeants officiels de ce parti lui paraissaient faire fausse route; il a d'ailleurs des mots très durs à l'égard de ces dirigeants qu'il accuse d'avoir essayé d'empêcher son évasion, lorsqu'il était en prison à la suite de l'attaque de la poste d'Oran.

Le chapitre IV (L'insurrection) commence par le récit de l'évasion enfin réussie en 1952 en compagnie de Mahsas. De cachette en cachette, soit en Algérie, soit en France, Ben Bella réussit en 1953 à gagner l'Egypte. C'est là qu'il prépara l'insurrection du 1^{er} novembre, engagée avec un très faible nombre d'armes à feu.

Sur l'insurrection elle-même, quelques détails, comme par exemple sur les attentats dont Ben Bella faillit être victime au Caire et à Tripoli, une brève critique du congrès

de la Soummam et de ceux qui alors prirent en main la rébellion, sans que personne soit nommément désigné.

Mais l'essentiel du chapitre V (La capture) est consacré au « coup de l'avion » du 22 octobre 1956 et, quoique beaucoup moins longuement, à la captivité de près de six ans qui suivit d'où il sortit « énormément mûri et fortifié ». On voudrait savoir en quoi et comment, mais le narrateur n'a fourni aucun renseignement là-dessus.

Une brève critique du G.P.R.A. en passant, rien sur le 13 mai 1958 et ses conséquences, et nous voilà au chapitre VI (Les lendemains de l'indépendance).

Libérés, les anciens détenus voyagent et c'est l'occasion d'un court croquis du maître de l'Irak, le général Kassem; puis c'est le congrès de Tripoli de juin 1962, avec l'indication que le G.P.R.A. quitta le congrès parce que celui-ci allait élire un bureau politique où ne figurait aucun de ses membres. Ben Bella raconte alors de manière assez détaillée les positions qu'il prit jusqu'à la constitution du groupe de Tlemcen et donne des indications sur les *wilayas* 3 et 4, celles qui lui firent opposition. Puis c'est le premier voyage en Amérique où Ben Bella rencontra successivement Kennedy et Castro.

Le dernier chapitre (Premiers problèmes) traite brièvement de quelques questions comme « l'opération labours », l'interdiction du parti communiste algérien, l'enseignement, « l'Opération Petits Cireurs », les tournées dans le bled où le nouveau président est accueilli comme un fils bien aimé par certains vieux campagnards, les profiteurs de la révolution, le sort des paysans, l'autogestion. Sur tout cela, l'ex-président ne dit que ce qu'il veut bien dire et verse volontiers dans l'anecdote édifiante ou piquante : c'est la partie la plus faible du livre.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans tout cela, c'est l'homme tel qu'il se présente lui-même : courageux, désintéressé, plein de bon sens terre à terre, aimant l'action plus que la réflexion. Quant à la guerre d'Algérie, ce témoin essentiel n'apporte sur elle que peu de choses. Si c'est là tous les mémoires qu'il doit laisser, ce sera maigre.

R. LE TOURNEAU.

Bruno ETIENNE, *Les Européens d'Algérie et l'Indépendance algérienne*, Thèse de Droit ronéotée, 2 vol., 386 et 286 pp., Aix-en-Provence, 1965.

Outre son intérêt propre, cette thèse mérite particulièrement d'être signalée dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, puisque M. ETIENNE a, depuis l'origine, joué un rôle très important dans la préparation de ce travail collectif. Il est le premier à présenter un travail entièrement préparé dans le cadre du Centre d'Etudes Nord-Africaines, puis du Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne. Plusieurs autres jeunes chercheurs le suivront à brève échéance.

Le premier volume de son travail contient le développement du sujet qu'il a traité; c'est sur celui-là surtout que portera ce compte rendu. Mais il serait injuste de ne pas signaler le second volume, car il traduit le résultat d'un travail collectif considérable et présente une grande utilité. On y trouve en effet 124 pages de documents ou extraits de documents relatifs au sujet traité, textes français, algériens ou arabes en général (extraits des constitutions et codes de nationalité) et une bibliographie d'une grande ampleur, mise à jour jusqu'au dernier trimestre de 1965. M. ETIENNE est responsable du choix qu'il a fait dans les fiches bibliographiques que le C.R.A.M. a mises à sa disposition, mais l'équipe des collaborateurs du C.R.A.M. a préparé ces fiches.

Que ce livre ait une grande valeur juridique, parce qu'il est le premier à traiter scientifiquement du sujet, le jury de thèse de M. ETIENNE l'a hautement reconnu. Mais il ne s'agit pas seulement d'une thèse de droit; c'est plutôt un drame dont M. ETIENNE retrace les péripéties juridiques et autres, celui des Français d'Algérie. Comme tous ceux de sa génération, l'auteur a intensément vécu le drame algérien, d'autant plus qu'il a épousé en pleine tourmente une Française de là-bas. Les émotions ressenties par cet homme jeune et ardent transparaissent à travers son texte en maintes occasions : cette thèse ne constitue pas seulement une étude de très bonne qualité, mais fournit aussi le témoignage d'un jeune Français libéral qui ne s'est pas contenté de juger de loin en mandarin, mais a connu sur place la réalité algérienne. Cela donne au livre en question une tonalité émotionnelle généralement absente des travaux académiques.

Après une introduction bourrée de chiffres et de réflexions souvent pertinentes, on vient à l'étude de l'Algérie française, ou plutôt des diverses catégories d'individus qui la peuplaient avant 1954. M. ETIENNE étudie successivement le statut politique des Français d'origine, des étrangers, dont beaucoup sont devenus français en vertu du *Jus soli*, appliqué à partir de 1889, et des Israélites, faits en bloc citoyens de droit commun par le décret Crémieux du 24 octobre 1870; enfin des « Arabo-musulmans », devenus « Français musulmans » en 1944. Il termine cette partie par un chapitre au titre significatif : la cohabitation fictive.

La deuxième partie (*L'Algérie prise entre l'affirmation et négation*) n'est pas la meilleure. Elle tente en effet de fournir une esquisse de l'Algérie française des années 30 jusqu'à la fin de la rébellion, ce qui est difficile lorsqu'on y consacre quarante pages et que l'on n'a pas l'habitude de la synthèse historique. On y trouve toutefois d'excellentes notations comme celle-ci : « La crainte viscérale, immémoriale, est l'état naturel des Français d'Algérie, qu'ils masquent sous la bravoure méditerranéenne ».

Avec *l'autodétermination de l'Algérie*, nous voilà de nouveau sur un terrain plus solide pour M. ETIENNE. Il analyse avec finesse les conditions dans lesquelles ont été négociés les accords d'Evian, puis le problème de la protection des minorités qui, dans l'optique des négociateurs d'alors, prenait figure de problème fondamental, puis le contenu même des accords par rapport à la question qu'il traite; selon lui, la protection de la minorité européenne atteint alors une sorte de perfection théorique.

Mais, si parfaits qu'ils soient, les Français d'Algérie n'en veulent pas et l'O.A.S., déjà constituée depuis une année, intensifie son action. Certains éléments de l'O.A.S. se ravisent au début de juin 1962 et tentent un accord avec le F.L.N. : trop tard, dit M. ETIENNE. Mais a-t-il été jamais possible que les Français et les Musulmans d'Algérie vivent harmonieusement ensemble ?

Car ces derniers ont de la vie en commun une conception toute différente de ce qui est généralement admis dans les pays occidentaux. C'est pour l'auteur, l'occasion d'analyser le droit musulman classique en la matière, le statut de la « protection » des non-musulmans qui vivent à l'intérieur d'une société musulmane et la réalité historique d'avant l'occupation française, avec de nombreuses références à l'Orient arabe et aux Etats maghrébins voisins, notamment aux naturalisations opérées au Maroc et en Tunisie depuis l'indépendance.

La dernière partie traite de l'Algérie algérienne, c'est-à-dire du sort qui, compte tenu de toutes les données réunies précédemment et quelques autres qui sont apparues immédiatement après l'indépendance, a été réservé aux non-musulmans d'Algérie. La première donnée nouvelle est leur départ : la grande majorité d'entre eux a préféré quitter le pays plutôt que de se convertir à l'Algérie musulmane et socialiste. M. ETIENNE étudie avec soin les diverses directions qu'a prises cet exode et les possibilités d'intégration en France qu'ont trouvées les Musulmans qui répugnaient, eux aussi, à l'Algérie nouvelle. D'autre part, les Algériens ont bien voulu admettre des Français parmi eux, mais à condition qu'ils deviennent des citoyens, comme les autres, comme le prouve le code de la nationalité algérienne, soigneusement étudié par l'auteur. En fait, aucun Européen n'a été admis comme algérien conformément aux accords d'Evian, parce qu'aucun ne l'a demandé; ceux qui sont devenus algériens le doivent à leur attitude pendant la guerre d'Algérie, à leur naissance sur le sol algérien, à leur mariage avec un conjoint algérien d'origine; ils sont d'ailleurs peu nombreux. Il semble qu'il y ait parmi eux bien des conversions à l'Islam, sans que l'on puisse faire état de chiffres sur ce sujet.

La conclusion, c'est que les deux principales ethnies en présence sur le sol algérien pendant cent trente ans ont refusé de s'adapter l'une à l'autre. On a pu croire un temps à l'assimilation des Musulmans; de même, les négociateurs d'Evian ont eu l'illusion qu'il resterait plusieurs centaines de milliers de Français en Algérie. Mais les différences fondamentales de tous ordres étaient trop grandes entre Européens et Musulmans pour qu'une véritable coexistence puisse être instaurée. Les Français ont commencé par régner en maîtres, puis, lorsqu'ils ont constaté que le pouvoir passait aux Musulmans, ils ont préféré abandonner la partie. Tel est l'échec humain que M. ETIENNE a analysé avec beaucoup d'intelligence, de conscience et aussi de sensibilité.

Buy (François), *La République algérienne démocratique et populaire*; mai 1965. Diffusion « La Librairie Française ».

Ce n'est certes pas l'ouvrage d'information générale que l'on pouvait attendre sur ce nouvel Etat et qui reste à faire. Arrivé à son terme on ignore pratiquement tout des institutions politiques, des structures économiques et sociales mises en place, de leur fonctionnement, de leurs problèmes et des moyens mis en œuvre pour les résoudre, et l'on chercherait en vain l'esquisse d'une étude sérieuse des nouvelles classes dirigeantes et des courants idéologiques, traditionnels ou nouveaux, qui peuvent les animer. Quant à nous laisser entrevoir simplement le peuple algérien...

En réalité nous nous trouvons devant une enfilade chronologique de faits et d'anecdotes « pour servir à l'histoire » du gouvernement Ben Bella. Encore, s'agit-il, pour reprendre une formule qui visait un autre objet, « d'un panorama au sens un peu plat du terme, où l'éclairage ne différencie pas assez les valeurs ni n'équilibre les volumes, et qui donne plus d'une fois l'impression de ne point dépasser le juxtaposé ».

Sans doute, au long de cette litanie, peut-on glaner quelque information utile, voire quelque idée juste, qui en rendent la lecture point tout à fait stérile pour le spécialiste. Mais l'importance de la cueillette est hors de proportion avec l'effort requis et les inexactitudes sont légion, jusque dans l'annexe biographique où l'on trouve, au hasard, quelques uns seulement des noms les plus importants voisinant avec des comparses, sans le moindre classement, ne serait-il qu'alphabétique.

Surtout l'auteur, traitant des « affaires intérieures » (partis et organisations parallèles, presse, politique économique et financière, éducation nationale, affaires militaires, administrations...) et des relations internationales du nouvel Etat, veut nous rallier à sa vision catastrophique de l'évolution algérienne, nous persuader de l'inféodation de ce pays au « bloc de l'Est » et de l'échec total de la politique française à son endroit, avec une argumentation plus répréhensible encore par la pauvreté laborieuse des procédés, le décousu du style et l'incertitude de la syntaxe, que par la malveillance des propos.

Le bien-fondé de certaines critiques ne pouvait que s'y dissoudre, le parti pris de M. Buy lui interdisant de voir le contingent et l'empirique de la « révolution algérienne », le rôle de la réaction psychologique contre « l'ordre ancien » et les handicaps subis lors de l'accession à l'indépendance.

Le ton général de l'ouvrage me paraît indiqué par ce passage de la préface (signée Pierre ANDRÉ) :

« Sous la poigne de fer d'un Ben Bella, émule de Castro et de Nasser, l'Algérie « Algérienne » s'engage sur la route du totalitarisme et du racisme. F. Buy suit la marche de plus en plus précipitée de la République démocratique et populaire d'Algérie vers le Communisme en analysant, à travers les lois, les discours, les proclamations, les réformes de structures, le processus du pourrissement.

Et il ne dit pas tout. Nous savons par exemple, que les Russes ont installé, au début de 1964, une base de rampes de lancement de fusées à ogives nucléaires, d'une portée de 2 500 km, près de Bône, dans un petit port de la côte... Cet exploit est bien supérieur à celui des Russes installant leurs fusées à Cuba. Encore ont-ils renoncé à maintenir ces fusées en place, en raison de l'attitude des Américains.

Mais qui contraindra Ben Bella à renoncer à ses rampes de lancement pointées vers Madrid, Rome, Paris, Bruxelles et Bonn ?

...La terrible perspective qui s'offre à nous aujourd'hui est la conséquence directe du crime que fut l'abandon de l'Algérie Française ».

Et plus loin M. Buy :

Le 1^{er} juillet 1962 les algériens étaient appelés « à ratifier la solution d'indépendance que leur dictait le gouvernement français »...

... « On vota dans toute l'Algérie. C'était une habitude que l'Administration française avait donnée aux indigènes »...

Cette indépendance « permettait aux ennemis de l'Occident chrétien de constituer un bastion en Méditerranée »...

Quelles seront les ressources, se demande « cet éternel quémandeur qui sommeille en tout algérien » ?...

... « Il fallait un budget solide pour faire bonne figure au milieu des brailleurs onusiens, au sein de la Ligue Arabe et des autres Comités et Organismes. La France éternelle paya. Si bien que la France paya la quasi totalité des dépenses de l'Algérie sans recevoir de contrepartie autre que de continuelles humiliations et agressions. Car, quand il s'agit de prendre position dans le domaine de la politique internationale, l'Algérie aligna ses vues sur celles du monde dit socialiste »...

... « Tout naturellement l'Algérie adhéra à tous les sous-produits administratifs de l'O.N.U. » et se montra « adepte du neutralisme positif, nouvelle formule de guerre des communistes partisans de la coexistence pacifique ».

Au plan intérieur, la révolution se traduisait d'abord par la spoliation des Européens, dans l'indifférence du Gouvernement français :

« au cours de sa carrière trop longue, la V^e République n'a jamais manifesté un attachement très profond à la vie et aux biens des Français où qu'ils se trouvent. Dans ce milieu, on a plutôt tendance à penser que le propre du surhomme est de rester au dessus de cette méprisable fourmilière ».

... « Bien sûr le ministre algérien dans son ressentiment contre les colons européens ne s'apercevait pas de la contradiction qu'il y avait entre le fait de les critiquer et d'avancer le slogan tel que « la terre à ceux qui la travaillent ».

Les agriculteurs européens d'Algérie travaillaient leurs terres et obtenaient même de gros rendements, alors pourquoi les spoliaient-ils ? »

Enfin à propos de la remise à l'Algérie des bâtiments de l'archevêché par Mgr Duval :

« avec une telle jurisprudence en matière de possession domaniale, il n'était pas interdit de penser que Poitiers pourrait être revendiqué ».

Arrêtons là ce florilège; une lecture assidue de l'hebdomadaire *Minute* doit procurer des satisfactions du même ordre. Et demandons-nous s'il fallait vraiment éditer à compte d'auteur un tel « message » afin que la postérité n'en ignore. D'illustres précédents ne sauraient légitimer une telle erreur d'appréciation !

Hubert MICHEL.

J.P. CHARNAY, *La vie musulmane en Algérie d'après la jurisprudence de la première moitié du xx^e siècle*, Paris, P.U.F., 393 pp., préface de Jacques BERQUE.

Comme l'a souligné M. BERQUE dans sa préface, l'auteur a mis en œuvre une méthode d'investigation originale. Il a dépouillé la jurisprudence algérienne en matière musulmane, mais non point pour une étude juridique proprement dite, car il s'était donné pour but d'ausculter la société algérienne musulmane entre 1900 et 1950 à travers les décisions de justice. Il s'agit donc d'une enquête sociologico-juridique très particulière.

L'ouvrage comprend quatre parties. La première traite de la famille : femme, enfants, patrimoine familial. La seconde est consacrée à « la lutte pour la terre » et les problèmes de la colonisation y sont naturellement abordés, ainsi que la grave question de l'usure; la troisième étudie « le musulman dans le cadre français » c'est-à-dire la vie religieuse musulmane en face de la civilisation française, la situation juridique des Musulmans et les relations entre Européens et Musulmans. Dans la quatrième enfin, l'auteur en vient à l'organisation même de la justice et au comportement des Musulmans devant les instances judiciaires.

La conclusion essaie de présenter la somme d'une matière particulièrement riche et diverse. L'auteur distingue en Algérie trois niveaux sociaux très différents, la société coloniale, la société musulmane et la société féminine, sur lesquelles il présente de pénétrantes et pertinentes observations, avant de méditer un instant sur les rapports ou, trop souvent l'absence de rapports des deux civilisations implantées côte à côte en Algérie. Comme le dit M. BERQUE, cette étude permet de mieux mesurer l'action de la société coloniale sur la société musulmane, et les réactions de celle-ci. Encore la méthode employée ne permet-elle naturellement que des évaluations partielles.

R. LE TOURNEAU.

Les livres sur l'Algérie française ou sur les problèmes de la décolonisation politique de l'Algérie sont moins nombreux cette année; ils n'en sont pas meilleurs pour autant. Nous en avons choisi six particulièrement caractéristiques des différents genres. Une seule chose les réunit, ce sont tous des livres de souvenirs personnels présentés sous forme de témoignage, de roman ou d'œuvre de combat.

1. — NICOLLE (Pierre), *Algérie perdue*, préf. du Bachaga Boualem, Paris, éd. du Fuseau, 1965, 263 p.

Ce livre est un recueil de poncifs. Tout y est : du poste de garde champêtre refusé à tel ou tel leader algérien, aux « Barbouzes » en passant par les barbares fanatisés, les lecteurs de Sartre et Mgr Duval. A lire de telles choses on se demande si l'auteur a cherché le succès commercial auprès des Français d'Algérie traumatisés par les événements décrits ou s'il veut démontrer par l'absurde que les gens de son espèce n'ont eu que ce qu'ils méritaient.

2. — FIGUERAS (André), *Salan Raoul, ex-général d'armée*, Paris, La Table Ronde, 1965, 266 p.

Le énième livre de M. FIGUERAS est de la même veine. A vouloir à ce point grandir le Général Salan, il paraît curieux que celui-ci ait fini si lamentablement.

3. — CASTEL (R.), *Inoubliable Algérie*, Paris, Pierre Horay, 1965, 243 p.

Robert CASTEL, c'est un des piliers de l'inoubliable « Famille Hernandez ». Aussi lorsqu'il nous raconte ses souvenirs de la Bassetta, de Bab-el-Oued, dans une langue colorée, accompagnés de photos tout à tour poignantes, touchantes ou simplement belles, on ne peut qu'être ému. C'est toute une vie qui ne sera plus jamais vécue par personne. Les acteurs sont éparpillés à jamais et le décor est loin désormais. Certes il ne s'agit pas d'histoire scientifiquement élaborée. Il n'est question que de la vie d'un peuple — les Pieds noirs — qui a cru que l'Algérie était sa Patrie et qui en perdant sa terre a laissé ses morts. C'est de l'histoire descriptive qui nous conduit à travers une Algérie idyllique sans rapport direct avec la dure réalité de l'Algérie en Révolution depuis 7 ans. En somme on se demande si, par delà leurs sentiments, les Pieds noirs ont eu conscience de ce qui se passait en Algérie.

4. — Tout aussi émouvant le deuxième livre de LOESCH (A.), *Le Tombeau de la chrétienne*, Plon, 1965 (1).

Au delà du roman, les spécialistes de science politique et de sociologie peuvent trouver ça et là des réflexions, des explications, des justifications destinées à éclairer, non pas d'un jour nouveau, mais d'un point de vue humain, la mort du peuple Pied Noir.

« Les blessures d'amour propre, les revendications pseudonationalistes, les centaines de morts pour rien pèsent moins dans la balance des regrets que l'abandon de son quartier, sa mer, ses livres, de ses habitudes modelées par une guerre dont elles s'accommodaient fort bien » (p. 28).

Cette mort passe par l'exil et l'essai d'intégration à l'hexagone. « Les projets, les angoisses, les ambitions qui nourrissaient leurs attentes ont aussi sombré dans l'hébétéude :

(1) Cf. dans l'*Annuaire*, 1963, p. 1174., le compte rendu de son premier ouvrage : *La valise et le cercueil*.

le sentiment d'avoir « sauvé sa peau » connaît parfois une ineffable plénitude qui coule l'épuisement dans le moule d'une indifférence universelle ». Cette intégration n'est pas aisée dans un milieu peu disposé à recevoir ses Sudistes que sont les Pieds noirs et l'apprentissage que nous décrit A. LOËSCH est lent. Encore concerne-t-il essentiellement les jeunes. Les « vieux », eux, ne réussiront ni à oublier ni à s'adapter. La troisième partie s'intitule « pieds blanchis ». A. LOËSCH estime spirituellement que les « Pieds noirs ont quand même un peu déteint tout en se décolorant » (p. 267), mais si elle se hâte de rire de l'apparition de la soubressade dans les « Priseco » et des petits Pieds noirs qui ne sauront pas nager, qui ne comprendront plus le Pataouette, c'est parce qu'une seule chose impossible la tourmente : retourner au pays. C'est la dernière phrase de cet ouvrage émouvant, d'une toute jeune femme qui a déjà beaucoup souffert.

5. — Avec les *Harkis en France* de G. JASSERON, ed. du Fuseau, 1965, on aborde un des problèmes les plus pénibles de la décolonisation. On a déjà tant écrit sur les « Musulmans fidèles » qu'il est difficile d'ignorer le problème de ces rapatriés dont G. JASSERON raconte quelques anecdotes. Au-delà de ces récits particuliers qui portent souvent des noms d'enfants il y a le drame de pauvres gens déracinés, dont l'engagement aux côtés de la France est dû à des raisons variées, parfois étranges. Chaque histoire est celle d'un cas particulier.

On se demande cependant quelles sont les chances d'intégration de cette population arabe éparpillée, musulmane, pas tout à fait francophone, qui de plus garde au fond d'elle-même la nostalgie du pays perdu.

6. — BURON (Robert), *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, Plon, 1965.

M. Robert BURON, retrace avec précision le cheminement d'un homme politique français-type devant le drame algérien. Spécialiste des questions coloniales (il a servi en Indochine et en Afrique noire) il sent le « pourrissement » lent de l'affaire algérienne. Député, puis Ministre, prisonnier de l'O.A.S. en avril 1961, il participe aux négociations qui devaient aboutir aux Accords d'Évian. Et c'est là la partie la plus intéressante de son témoignage car il brosse un portrait précis des négociateurs algériens (Rheda Malek, Ben Tobbal, Yazid, Saad Dahlab, Belkacem Krim, Ben Yahia, Mostefaï) et français (Bruno de Leusse, Roland Billecart, Jean de Broglie, Joxe, R. Buron, le Général de Camas, Chaillet) et le tableau de leurs motivations, de leurs impératifs, mais il nous livre aussi leurs formules préférées, leurs tics (p. 195 et sq.).

M. BURON (qui se sert de ses notes prises au cours des séances) confirme qu'un des soucis majeurs de la France était le sort des Européens. Tout au long de la dernière partie revient ce leitmotiv des garanties à accorder aux Français d'Algérie. On sait que sur ce point la France ne devait pas obtenir entière satisfaction. Ce qui est plus grave c'est que M. BURON avoue (p. 225) que le gouvernement français (outre l'armée) ne pense pas rapatrier plus de 2 ou 300 000 Européens d'Algérie : « C'est physiquement impossible... » et pourtant cela fut.

Les événements qui se déroulent loin de cet étrange conclave enfoui sous la neige des Alpes, vont considérablement réduire l'œuvre de cette poignée d'hommes. Et cela R. BURON le sent bien au fil des nouvelles reçues de l'extérieur, comme si « diaboliquement, inconsciemment sans doute pour beaucoup d'entre eux, les chefs de l'O.A.S. mettent tout en œuvre pour faire triompher la troisième solution : cumuler les inconvénients d'une guerre poursuivie et de la négociation entamée, de sorte que l'abandon pur et simple paraîtra en définitive, malgré tous nos efforts, lié aux pourparlers engagés » (p. 234). Et dès le mois de février il sait que les accords (sauf sur le plan de la coopération) sont condamnés avant que d'avoir vu le jour.

Mais c'est à M. MALRAUX qu'il laisse le mot de la fin (en dépit d'un voyage qu'il fait en mai 1962 en Algérie et qui confirme sa douloureuse déception) :

« Les textes n'ont pas d'importance, le problème est de savoir si nous changeons de combat; le nouveau sera plus dur peut être mais enfin il marquera à sa manière une certaine libération de la France. »

Bruno ETIENNE.

B. — Sur la Libye

ROSSI (Pierre), *Libye*. Collection « Atlas des Voyages ». Ed. Rencontre. Lausanne 1965, 192 p., ill., une carte.

C'est avec une sympathie non dissimulée pour la Libye et ses habitants que P. Rossi nous présente cette image d'un pays « où rien n'a encore été dénaturé, ni la terre, ni l'homme, ni le ciel ». Et pourtant la terre est éventrée par les chercheurs de pétrole, l'homme est attiré par les mirages de la ville ou par les tentations des compagnies pétrolières, le ciel est ébranlé par les stridences des avions à réaction de l'U.S.A.F. Mais l'auteur fait confiance à la sagesse du Libyen, qui a su, depuis des générations, survivre au passage de toutes les armées. Certes, le pétrole, avec son cortège d'enrichissement prodigieux, de promesses d'un avenir sans problème pour l'économie libyenne, constitue un danger grave, car il ruine petit à petit les fondements traditionnels du peuple libyen, de ce peuple qui avait su créer un genre de vie adapté aux conditions terribles imposées par la dure terre libyenne : le présent débouche sur le drame du paysan, du nomade, sur la destruction des structures sociales. Le gouvernement libyen s'efforce de combattre les maléfices nés d'une soudaine richesse et, loin de l'aventurer sur le chemin d'investissements somptueux, travaille sagement à assurer aux ruraux des revenus décents.

Tout cela, qui est le cœur même du problème libyen, P. Rossi nous l'expose avec clarté, avec brio même, entremêlant les considérations politiques, économiques ou sociales avec des descriptions de paysages, des portraits d'hommes politiques ou de simples paysans, des retours vers le passé lointain ou proche. Mais toujours transparait son ardent enthousiasme pour la Libye et les Libyens.

On regrettera toutefois que, exception faite pour Ghadamès, il ne nous entraîne pas vers les régions du sud, mal connues et mystérieuses, comme le Fezzan ou Koufra. En revanche on admirera ses descriptions des sites antiques, des montagnes dénudées de Cyrénaïque, ses images rapides et pétillantes de Tripoli, de Benghazi, de Derna...

Le texte est accompagné de photographies, souvent fort belles, de reproductions de gravures du XIX^e siècle nous reportant en un temps qui, par opposition, nous semble parfois fort loin. Enfin ce livre se termine par une abondante manne de renseignements divers, bien mis à jour, qui complètent de façon utile cet ouvrage sans prétention littéraire ou savante, mais qu'on lit avec infiniment de plaisir. Mieux qu'une invitation au voyage, c'est une invitation à la réflexion.

Robert MANTRAN.

C. — Sur la Tunisie

MARTEL (André), *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie (1881-1911)*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1965, 824 et 428 p., cartes, graphiques et tabl.

Voilà un ouvrage imposant par ses dimensions et par la manière extrêmement précise, voire minutieuse, dont il est traité, et qui complète heureusement dans le temps le livre de J. GANIAGE sur les *Origines du Protectorat français en Tunisie*. Le sujet, au premier abord, en apparaît limité car on a trop souvent oublié qu'en son temps il fut tout de même un des points chauds de la politique méditerranéenne des grandes puissances et qu'il eut des répercussions profondes. L'un des mérites d'André MARTEL est de nous retracer les événements du Sud-tunisien à cette époque dans leurs différents contextes : tunisien d'abord, mais aussi français, algérien, méditerranéen, saharien, colonial, international, sans pour autant négliger de voir ces événements de l'intérieur, c'est-à-dire des tribus et des goffs, dont l'importance a été essentielle dans le déroulement des faits.

A. MARTEL commence par un chapitre d'excellente facture sur la terre et les hommes du sud-tunisien vers le milieu du XIX^e siècle, chapitre qui fait honneur à ses qualités d'historien mais où les géographes ne sauraient trouver non plus de reproches à for-

muler, tant sa compréhension des faits humains et des caractères de la vie bédouine est excellente. A juste titre il insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une société musulmane, avec tout ce que cela entraîne comme conséquences : religieuses, sociales, politiques, maintien des traditions des *çoffs*, mais en outre conscience d'appartenir au monde ottoman, d'où les difficultés ultérieures, notamment en ce qui concerne le problème des frontières de la Tripolitaine et, pour une part, la question du trafic transsaharien (importance des villes de Ghat et de Ghadamès, lutte d'influence auprès des tribus touareg).

A. MARTEL étudie ensuite les conséquences de l'intervention française en Algérie et en Tunisie dont la principale est l'extension de la question d'Orient en Afrique du Nord et met en opposition d'une part la France et l'Empire Ottoman, d'autre part la France et l'Italie.

L'occupation du sud-tunisien par les Français à la fin de 1881 accentue les problèmes internationaux, d'autant que s'y mêle la situation des tribus tunisiennes qui, devant l'avance française, ont cherché refuge en Tripolitaine; désormais est posée la question des confins tuniso-tripolitains, que le gouvernement français, dans une première phase (1881-1886), n'aborde qu'avec beaucoup d'hésitations. Lorsque le sud-tunisien est confié à l'administration militaire, on note une lente progression française vers Médénine, Zarzis et Tatahouine (1880-1889), tandis que le commandant Rebillet cherche à utiliser les droits de la tribu des Ouer Zghamma pour délimiter une frontière tuniso-tripolitaine le plus à l'est possible, en même temps qu'il cherche à étendre l'influence française au Sud, vers Remada. Alors s'ouvrent les perspectives sahariennes : mais aussi naissent des difficultés avec les autorités du Sud-algérien et avec les Ottomans du sud-tripolitain; l'enjeu en est non seulement la domination des Touareg, mais aussi le commerce transsaharien dont Ghadamès est un des points majeurs. De 1890 à 1896, une lutte sourde se poursuit à la frontière tuniso-tripolitaine entre Français et Ottomans, et qui aboutit à l'occupation par les Français de la zone contestée, de la mer à Dehibat. Les années suivantes sont marquées par des incidents, tel celui de la mission Morès et par l'aggravation de la situation dans le Sahara oriental. Sur la frontière occidentale, la poussée tunisienne vers le sud inquiète les autorités françaises du sud-algérien, et l'on note avec curiosité la rivalité entre officiers des Affaires Indigènes d'Algérie et de Tunisie. C'est peut-être pour limiter cette rivalité que la résidence générale de Tunis rattache directement à ses services les Affaires Indigènes : le politique l'emporte sur le militaire, de 1898 à 1907, et commence alors une tentative de colonisation du sud-tunisien; des projets grandioses sont échafaudés : la mer intérieure, Gabès débouché du trafic transsaharien, les essais d'implantation de cultures ou d'élevages (les « autruches » de Kebili). Rien, ou presque, n'aboutit; en revanche, les genres de vie traditionnels se maintiennent et même prospèrent sous la protection française.

Face aux Turcs, la progression française se fait pas à pas à la frontière; en revanche, plus au sud, c'est le statu quo, les Ottomans contrôlant beaucoup plus solidement le sud-tripolitain, et finalement c'est le renoncement tunisien au commerce transsaharien auquel les Algériens s'intéressent de plus en plus.

Les circonstances politiques internationales poussent toutefois les Turcs à s'entendre avec les Français et c'est la signature de la convention de Tripoli (19 mai 1910) qui fixe la frontière tuniso-tripolitaine. Mais les confins algéro-tripolitains et les confins algéro-tunisiens ne font pas l'objet de semblables accords et restent indéterminés; à la date de 1911 demeurent en suspens des problèmes qui sont encore d'actualité aujourd'hui.

Telles sont, brièvement rapportées, les grandes lignes du livre d'André MARTEL. Un livre abondant en détails, en faits, en noms; trop abondant, pourrait-on dire, car l'auteur ne fait pratiquement grâce de rien, au point que parfois l'on se perd au cours de la lecture de ces 1259 pages. C'est peut-être là le reproche essentiel à lui faire : le souci de vouloir tout dire, alors que, plus d'une fois, une synthèse, un exposé raccourci eussent rendu le lecteur beaucoup plus apte à le suivre. André MARTEL a été exigeant pour lui; il veut l'être aussi pour son lecteur. Il aurait quand même eu intérêt à alléger, à aérer son texte, à faire un choix des sources et des détails.

En revanche rendons hommage à la richesse et au sérieux de son information : les archives de tous les pays intéressés dans ce sujet ont été vues et mises à profit, sauf les archives turques, que le livre de Abdürrahman ÇAYCI sont loin d'avoir épuisées. En outre il a su utiliser nombre d'archives privées tunisiennes malgré la difficulté de leur

consultation, ainsi que les archives des Affaires Indigènes, et mieux encore les traditions orales du sud tunisien, toujours vivantes. Les régions qu'il décrit avec tant de bonheur, il les a parcourues non en touriste, mais en historien, en enquêteur compétent. Il transparait une certaine passion pour ces territoires du sud, tunisien, algérien ou tripolitain, et loin de nous l'idée de lui en faire reproche. Au contraire, on ne décrit bien que ce que l'on aime et que l'on connaît bien, et en la matière André MARTEL est orfèvre. Il a su mettre en lumière le caractère du pays et des populations semi-nomades, le comportement des tribus en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre des grands coëffs. Il est dommage, à ce sujet, qu'il n'existe pas de sources sur le rôle des confréries religieuses dans le sud-tunisien.

Si l'on peut se permettre quelques critiques de détail, on notera que l'auteur a négligé de parler des « Djebaliya », les montagnards, à la civilisation rurale solide et au genre de vie stable au milieu du monde mouvant environnant. Il y a aussi des imprécisions en ce qui concerne la politique turque en Tripolitaine, dues au fait que l'auteur n'a pas vu les conséquences directes de la politique intérieure ottomane, avec ses prises de position changeantes, de 1876 à 1910, notamment en matière d'administration, de nationalisme musulman, de religion. A noter aussi quelques erreurs, p. 8 : il s'agit de Jean Serres, et non de Victor Serres; p. 55 : beylerbeyi est une fonction et non un titre; p. 147 : medjidiyé, au lieu de midjié; p. 208-209 : absence de localisation des Ouerghamma sur la carte; t. II., p. 268 : les Jeunes Turcs sont, au début de leur pouvoir, très favorables aux Arabes, comme les Arabes leur sont favorables. Ce n'est que plus tard que le divorce se marque. On comprend alors le rapprochement entre la Senoussiya et le gouvernement ottoman, p. 294 : il aurait fallu reproduire la carte annexée à l'accord de Tripoli. On peut aussi regretter qu'il n'y ait pas d'indication sur les rapports humains entre Français et Turcs des territoires du sud, rapports pleins d'estime réciproque.

Ces quelques remarques n'enlèvent rien à la valeur de ce livre copieux, trop copieux, mais neuf et révélateur d'un beau talent dont on espère qu'André MARTEL nous donnera dans l'avenir d'autres preuves aussi substantielles.

Robert MANTRAN.

Revue tunisienne de Droit, Université de Tunis, 1963-1965.

Après trois années d'interruption, l'Université de Tunis a repris la publication de la *Revue tunisienne de Droit*. Sa conception claire est fidèle en gros à l'esprit de ses fondateurs. Dans ce premier numéro, c'est le droit privé tunisien qui a recueilli les suffrages de la Doctrine :

« Les notions de commerçant et d'acte de commerce... », « la filiation... », « le contrat de transport... » sont les trois sujets que les auteurs ont remarquablement traités sans exclure les comparaisons avec les droits occidentaux voisins. Le champ de ces études gagnerait à être étendu dans le choix des sujets et des disciplines, comme le laisse prévoir la composition du Comité de rédaction auquel participent des Universitaires, des Magistrats, des membres du Barreau et des hauts fonctionnaires.

La deuxième partie, la plus longue, nous offre une série de décisions extraites de la Jurisprudence tunisienne et classées par matières : droit civil, droit commercial, droit judiciaire privé, droit pénal et droit international privé. Pour la période 1961-1964, les arrêts les plus importants sont reproduits et accompagnés de notes. Pour l'année 1962 des sommaires indiquent seulement les solutions retenues dans les différents litiges par les cours et tribunaux tunisiens. A la table des matières, un index facilite l'utilisation de cette jurisprudence considérable.

En dernier, dans une chronique législative qui a retenu tout particulièrement notre attention, on s'est efforcé de mentionner et de classer par disciplines juridiques les textes principaux qui ont assuré la modernisation et le développement de l'Etat tunisien depuis l'autonomie interne. Les références s'arrêtent à 1963 mais le prochain numéro ne manquera pas de poursuivre cette précieuse initiative.

Jean Claude SANTUCCI.

MOORE (C.H.), *Tunisia since independence, the dynamics of One-Party Government*. University of California Press. 1965. Préface R. LE TOURNEAU.

Il ne manque pas d'ouvrages sur la Tunisie moderne. Les mutations sociologiques provoquées par le bourguibisme ont été étudiées avec beaucoup de finesse, les problèmes économiques du développement approfondis avec acharnement. La vie politique tunisienne, elle, faisait figure de parent pauvre et, le brillant ouvrage de C.F. Moore vient remplir avec bonheur cette case presque blanche du damier tunisien.

Il n'est pourtant pas étonnant d'avoir dû attendre dix ans pour avoir un bilan politique du bourguibisme. La connaissance du milieu politique tunisien se heurte à de nombreux obstacles. En régime de parti unique, les rivalités de tendances, les discussions et les critiques ne disparaissent pas, mais elles se produisent dans le secret. On ne les perce, au dehors, que par des indiscretions, pour ne pas dire des ragots, avec tout le risque d'erreur que de telles informations comportent. D'autre part, on est souvent tenté de réduire la vie politique tunisienne à l'activité du milieu dirigeant de la capitale alors que les factions locales jouent un rôle important dans un jeune Etat où l'unité nationale est encore fragile. Enfin, une étude sérieuse d'un tel sujet exige une pénétration particulière du milieu politique, une volonté de ce milieu de s'ouvrir sur le monde extérieur. Or, pendant les années qui ont suivi l'autonomie, puis l'indépendance, les dirigeants habitués à l'action clandestine admettaient difficilement l'innocence, l'absence d'arrière-pensées partisans du chercheur de science politique.

Le temps a donc joué pour M. MOORE. Mais, à voir les qualités évidentes de l'auteur, on ne peut s'empêcher de penser qu'il aurait su, le cas échéant, se jouer du temps. M. MOORE a, en effet, profité à plein, de son séjour en Tunisie; il a pu entrer en contact avec le milieu dirigeant et même avec le public des cafés — ce qui, lorsque l'on sait l'importance de ces lieux de réunion, ne peut être négligé.

La connaissance du milieu politique tunisien qu'a M. MOORE est donc complète et il nous en offre un exposé remarquable en nous décrivant l'héritage de la situation coloniale, le rôle du leader, la constitution de 1959, les relations entre Bourguiba et ses lieutenants (c'est là à notre avis un des passages les plus intéressants du livre, v. p. 82-92) entre l'appareil du parti et le gouvernement, la vie locale, le rôle des organisations nationales, le rôle du processus consultatif.

L'auteur ne se contente pas pour autant de décrire. Il construit et nous offre une conception très personnelle du régime tunisien. Pour M. MOORE, la Tunisie peut être définie comme une monarchie présidentielle et la réponse qui lui fût faite par le président Bourguiba illustre cette formule : « Le système ? C'est moi le système ». Monarchie présidentielle, cette terminologie est utilisée pour traduire l'ambiguïté de la situation de ce régime, à la fois démocratique et autoritaire. Il est cependant difficile d'y voir autre chose qu'une formule. Bourguiba n'est pas exactement, comme l'assure M. MOORE, le successeur des beys. La source de la légitimité de son pouvoir n'est pas dans la tradition historique mais bien dans cet arrêt du cours normal de l'histoire qu'a été l'apogée décolonisatrice. A cet égard, la situation tunisienne se distingue guère de celle des autres pays neufs où le consensus populaire à l'égard du leader libérateur est si puissant qu'il permet au chef tout en faisant du peuple source du pouvoir, de gouverner à sa guise. Maurice Duverger qualifie cette situation de dictature révolutionnaire. On peut, en se débarrassant du contenu péjoratif qu'a dans le sens commun le terme dictature, parler de démocratie autoritaire. M. MOORE apprécie d'ailleurs, avec finesse, la signification actuelle du régime tunisien lorsqu'il se penche sur son avenir et qu'il pose le problème de la succession. Il envisage alors trois évolutions possibles : institutionnalisation de la monarchie présidentielle, réalisation du multipartisme, durcissement du monopartisme dans un sens dictatorial et montre très justement combien le maintien d'un Néo-Destour ouvert à la discussion est une condition de la survie du régime tunisien.

On ne peut qu'approuver cette conclusion et féliciter l'auteur de la sagacité avec laquelle il a mené sa recherche. On ajoutera que sans jamais se départir du sérieux nécessaire à un ouvrage de ce niveau, l'auteur sait constamment nous intéresser, car il sait nous faire partager sa connaissance intime du milieu tunisien. Comme le souligne justement dans sa préface R. LE TOURNEAU, ce livre montre l'avènement d'une école américaine de spécialistes de l'Afrique du Nord.

Ch. DEBBASCH.

III. — PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

A. — Sur l'Algérie

TELLAC (J.), *Autogestion en Algérie* (Recherches et documents du C.H.E.A.M. II), Paris J. Peyronnet et C^{ie}, 1965, 68 p.

Autogestion en Algérie est une brève étude de conception tout à fait différente de celle d'A. MARILL; on pourrait même dire qu'elle en est l'exact antithèse. Avec MARILL c'était l'autogestion peinte en rose; c'est un tableau noirci à l'excès que nous présente l'un des spécialistes des problèmes d'Afrique et d'Asie modernes.

C'est à partir d'une quantité appréciable d'informations et de faits très souvent puisés dans des revues et périodiques algériens, et probablement aussi à partir d'une connaissance directe de l'Algérie que TELLAC retrace deux années d'autogestion en pratique, dont les résultats sont fort décevants et l'avenir très sombre; car, nous dit-il d'emblée, compte tenu de son importance minime dans l'ensemble de l'économie, l'autogestion, encore en rodage, part perdante (p. 17). En effet: ses résultats? (I^{re} Partie) Baisse dans la quantité et la qualité de la production, gaspillages, pertes, retards dans les livraisons, baisse des exportations, détournement des produits hors des circuits officiels, gestion financière confuse, conditions des travailleurs inchangées, pas de comptabilité correcte... Tout cela, bien entendu, est directement lié aux défauts inhérents au système d'autogestion qui conduit à une carence générale de l'administration, des organisations nationales et des organes de tutelle, au manque d'autorité générateur de désordre et d'extrême confusion, au vol, au maraudage, à l'incurie et à l'incompétence générale.

Son avenir? (II^e Partie). L'autogestion se vide de plus en plus d'une grande partie de son sens. Son contenu politique est nul, son orientation idéologique indéfinie. Ses défauts ne contribuent pas à accélérer la nécessaire refonte des structures agraires, ni à faire face aux exigences du commerce extérieur. Bien plus, ils rendent plus ardu le problème de la conversion du vignoble; ils contribuent à faire baisser en quantité et en qualité les exportations, à propager l'amenuisement progressif des bénéfices, à ralentir l'investissement, à étioiler les mécanismes régulateurs du marché et de la monnaie. Enfin l'autogestion, si elle est un facteur de promotion sociale, n'apporte aucune solution au problème du chômage. Une sorte de logique interne tend (heureusement) à la fonctionnarisation du système, à l'instauration d'un socialisme d'Etat dont l'autorité seule, en réduisant le comité au rôle d'exécutant, pourrait mettre fin au désordre et à l'anarchie inhérente à l'autogestion.

Comme on le voit, c'est là une condamnation sans retour du système d'autogestion. C'est la première à notre connaissance; elle exprime, avec beaucoup de sérieux et souvent aussi beaucoup de lucidité, le point de vue de la « droite » sur le « principe d'autogestion »; elle en fait le principe du Mal, tandis que les plaidoyers de la gauche (D. Guérin, A. Marill, etc.) en font le principe du Bien.

**

Mentionnons la publication, malheureusement introuvable en France, de *Algériens en France* (Tayeb BELLOULA, Editions Nationales, Alger, 1965, 255 p.), ouvrage qui revêt un double intérêt.

Par la personnalité de son auteur d'abord: T. BELLOULA occupe (ou occupait) en effet le poste de chargé de l'information à l'ambassade d'Algérie en France qui lui permet d'être à la fois en contact avec l'émigration algérienne (par l'intermédiaire de l'Amicale des Algériens) et avec les milieux officiels français.

Par l'extrême importance du sujet qui est abordé : c'est en effet le premier écrit sur la situation de la main-d'œuvre algérienne après l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

L. TALHA.

ARCY (François d'), KRIEGER (Annie), MARRIL (Alain), *Essais sur l'économie de l'Algérie nouvelle*. Préf. de Gaston LÉVUC. Paris, P.U.F., 1965. (Coll. « Travaux et recherches de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris » série Afrique n° 1). (Trois textes de mémoires de D.E.S. de sciences politiques soutenus fin 1964 - début 1965).

1^{er} ESSAI : *L'administration communale dans les communes rurales du département de Constantine*, par F. D'ARCY.

La réorganisation et les élections communales figurent parmi une série d'importantes réformes que l'équipe dirigeante du 19 juin 1965 s'est décidé à entreprendre. Pour en saisir tout le sens, les objectifs et le développement, la lecture de ce premier essai serait utile.

L'on sait que le premier Congrès du F.L.N. (avril 1964) a décidé de faire de la commune « la base de l'organisation politique, économique et sociale du pays » (§ 10 à 11 de la Charte d'Alger). La situation réelle de l'administration communale actuelle prépare-t-elle les municipalités algériennes à « cette refonte radicale et combien ambitieuse » ?

Pour répondre à cette question M. D'ARCY analyse tour à tour les bases de l'activité communale, puis les fonctions de l'Administration communale.

Dans la première partie l'autorité des délégations spéciales, celle des secrétaires de mairie, l'intervention des représentants des tutelles de droit ou de fait (les organisations nationales), les problèmes financiers et en personnel, les contradictions du bilinguisme sont fort minutieusement passés en revue par l'auteur. Sous la pression de centres de décisions multiples, nous dit-il, l'orientation actuelle de la commune-type algérienne hésite entre la décentralisation et la centralisation.

En général, il n'y a rien d'inédit dans la première partie et la lecture des journaux algériens, que M. d'ARCY n'a apparemment pas consultés (du moins il ne l'indique pas dans sa bibliographie), nous fournit autant d'informations que les réponses au questionnaire qu'il a posé aux secrétaires de mairie. Cependant le lecteur y trouvera une foule d'indications et de remarques judicieuses dans un exposé honnête des principaux problèmes auxquels les pouvoirs devraient s'attaquer dans les prochains mois.

La deuxième partie est consacrée aux « Fonctions de l'Administration communale » dont les deux objectifs principaux sont la lutte contre les facteurs sociologiques et la lutte contre les facteurs économiques du sous-développement. Partie qui risque d'être fort décevante pour le lecteur : l'énumération des tâches sociales de la commune algérienne ne présente aucune originalité fondamentale par rapport à celles dévolues à une commune française; l'examen des problèmes économiques se borne à développer quelques idées d'ordre général. Et on y chercherait en vain quelques précisions sur la nature des facteurs sociologiques et économiques du sous-développement, en dehors des vagues formules fort répandues (cf. p. 58 et 59) qui sont destinées à éluder les vrais problèmes du sous-développement plutôt qu'à les mettre en valeur.

2^me ESSAI : *Les prémices d'une réforme agraire en Algérie*, par Annie KRIEGER.

La réforme agraire est toujours à l'ordre du jour en Algérie : annoncée pour l'année 1963, elle a été par la suite reportée d'année en année. Ses prémices ont-elles néanmoins été posées ? C'est ce que M^{lle} A. KRIEGER a voulu montrer dans son texte de mémoire.

Partant de cette hypothèse que tout, en Algérie, est fonction du facteur politique, elle s'efforce de démontrer que « la réforme agraire est avant tout un acte politique » (mais quelle réforme agraire ne l'est pas ?). En effet la socialisation de l'agriculture algérienne s'inspire, selon l'auteur, des conceptions collectivistes traditionnelles au

Maghreb, des expériences russe, chinoise, yougoslave, cubaine, (dont la description paraîtra souvent fastidieuse au lecteur), et enfin de l'idéologie tracée par le programme de Tripoli (juin 1962).

A. K. analyse le contenu des textes du 22 et 28 mars 1963 qui ont concrétisés les objectifs de Tripoli et aborde, en conclusion, les problèmes de l'autogestion qu'elle tente d'illustrer, en cédant d'ailleurs un peu trop à l'anecdote littéraire malvenue, sous les traits d'un responsable d'une ferme autogérée type affrontant ses tâches quotidiennes. La question des cadres et de la commercialisation n'a été abordée que pour mémoire. Rien sur le problème épineux du financement.

L'ensemble de l'étude de M¹¹ A. KRIEGER est d'une pauvreté remarquable. Etait-il vraiment nécessaire d'aller séjourner spécialement en Algérie pour rapporter ce qui a été dit et redit dans de nombreux articles de journaux et de revues. Au lieu de rechercher les conditions, les possibilités et aussi les limites d'une véritable réforme agraire, l'auteur, confondant déclarations d'intentions officielles et réalisations, se borne à affirmer péremptoirement qu'« il est certain que la réforme agraire sera poussée plus loin et que la deuxième partie annoncée ne manquera pas d'être entreprise » (p. 99). Ce n'est pas là l'attitude scientifique qu'il fallait prendre devant un sujet aussi capital et aussi controversé.

3^{me} ESSAI : *L'Expérience algérienne d'autogestion industrielle* par A. MARILL.

Tout comme F. d'ARCY et M¹¹ KRIEGER, A. MARILL a pris soin d'aller cueillir sur place les éléments d'information pour nous présenter, indique-t-il dans un sous-titre, « un essai d'explication, les perspectives, le bilan est une comparaison » de l'expérience algérienne de l'autogestion avec celle de la Yougoslavie.

Selon A. M., l'instauration du système d'autogestion industrielle en Algérie répond tout d'abord à des buts politiques que les décrets du 22 mars 1963 ont institutionnalisés. Ce système a cependant subi des déviations nombreuses dont les causes ajoutons-le n'ont malheureusement pas été approfondies par l'auteur. Les solutions proposées par lui sont, de ce fait, naïvement idéalistes et souvent inspirés par une admiration inconditionnelle, et plutôt sentimentale, de l'expérience yougoslave, fort éloignée des réalités.

Le système d'autogestion algérienne répond ensuite à des buts économiques évidents, mais non encore actualisés, nous dit A. MARILL, qui passe ensuite en revue les obstacles ainsi que les efforts entrepris pour les éliminer, tels qu'ils ont été exposés par le Congrès de l'autogestion industrielle de mars 1964. Lors de ce congrès deux thèses opposées se sont affrontées sur la question de la répartition des bénéfices que l'auteur, considère avec juste raison, comme « le point crucial de l'autogestion »; cette controverse, qui n'est pas près d'être close, reflète, et A. M. a oublié de le faire remarquer, les contradictions latentes qui se manifestent au sein de la société algérienne : en fait, et au-delà du partage des bénéfices, c'est le salariat avec toutes ses conséquences qui se trouve au cœur des débats.

L'impression générale qui se dégage de cette étude est une extrême confusion engendrée par l'abus inconsidéré du terme « socialisme », que l'auteur n'a pas pris soin de définir au départ. C'est sans doute en raison de cette confusion que de nombreuses contradictions flagrantes jonchent le texte : qu'est-ce que ce socialisme dont on nous parle à longueur de page ? Est-ce une économie de « marché libre généralisé » ou une économie planifiée ? Se caractérise-t-il par l'autonomie individuelle de l'entreprise ou par une direction centralisée des unités de production ? Quelles sont les critères essentiels de ce système ? Est-ce la recherche de la rentabilité financière ou la satisfaction des besoins sociaux (par une exploitation déficitaire) ? L'abolition du salariat ou son simple aménagement ? C'est tout cela à la fois, soutient A. M. N'est-ce pas un peu trop ? Et ce cadre juridique qui, faute de promouvoir une démocratie totale dans l'ensemble du corps social, s'est bornée à l'instaurer dans quelques cellules abstraitement fermées sur elles-mêmes, est-il suffisant à assurer la transformation d'un pays sous-développé en un pays socialiste ?

Larbi TALHA.

B. — Sur le Maroc

DUPUY (Pierre-Henry), *Le Trésor, la Croissance et la Monnaie au Maroc*. Préf. René PASSET. Rabat, Ed. La Porte, Paris, Librairie de Médecis, 1965. 24 cm, 264 p., bibl., tabl.

C'est en orfèvre que l'auteur développe les thèmes de la monnaie et de la croissance économique, puisque M. Pierre-Henry DUPUY, résidant au Maroc depuis 1938, y occupe les fonctions de conseiller technique au ministère des Finances. L'ouvrage est extrêmement sérieux et documenté, en sorte que tout chercheur préoccupé par l'analyse de l'Economie marocaine y trouvera de précieuses informations. Le Professeur René PASSET, à qui nombre de jeunes économistes doivent déjà leur formation au Maroc, a donné au livre une courte mais intéressante préface.

En réalité, le titre de l'ouvrage est quelque peu trompeur. Il suggère en effet une étude des mécanismes de la Trésorerie publique et de la Monnaie dans le cadre de la croissance économique marocaine. Il s'agit davantage d'une étude très large des implications du développement économique analysées en termes monétaires et des réflexions qu'un technicien du Trésor public peut y joindre. Aussi l'ouvrage comporte-t-il en « avant-titre », pourrait-on dire : « La croissance harmonisée dans les pays en voie de développement ». C'est assez prévenir que l'auteur n'en reste pas à des considérations purement techniques, mais présente celles-ci dans un moule de théorie économique et financière. Sans doute le motif économique proprement dit est-il un peu discret, et, de-ci de-là, légèrement ébréché : Mais qui serait maître en toutes choses ? C'est donc à des développements très riches que se livre l'auteur, au cours des trois parties de l'ouvrage, consacrées respectivement au Trésor et à l'expansion économique; à la place dans le système monétaire du Maroc; au Trésor et à l'équilibre monétaire dans l'expansion.

Bien des aspects de l'ouvrage le feront vivement apprécier. Ainsi, l'idée de traduire en termes de technique monétaire les orientations principales, les possibilités et les dangers des modèles du développement que propose la théorie économique devrait-elle inspirer bien d'autres travaux après celui de M. DUPUY. Il convient d'insister à ce propos, sur le fait que l'auteur n'est en rien de ceux qui négligent l'étude des structures économiques au profit exclusif de celle des mécanismes monétaires. Cette critique, adressée à l'ouvrage dans tel quotidien français, n'est aucunement fondée. Bien au contraire, l'auteur a cherché — et il faut nous en réjouir — à jeter un pont entre les modèles économiques de développement, importants mais insuffisants à eux seuls parce que trop imprécis, et les techniques monétaires, indispensables mais insuffisantes à elles seules aussi parce que trop étroites.

On aimera aussi les pertinentes réflexions sur la politique économique marocaine qui abordent les principaux chapitres du livre : « Si l'on examine le type d'organisation de l'économie marocaine, écrit M. DUPUY, on constate que celle-ci conserve les caractères essentiels d'une économie décentralisée... Mais ce n'est plus une économie où l'Etat exerce seulement une intervention indirecte et globale... La planification est, certes, celle d'une économie décentralisée : elle est indicative et non impérative, mais elle tend à devenir une planification active, l'Etat procédant à une série d'actions particulières pour assurer la réalisation des objectifs prévus par le Plan » (p. 102). De même l'analyse des mouvements de prix et de leurs rapports avec les fluctuations de la masse monétaire ne manque pas de pénétration, ainsi que l'excellent chapitre dernier, consacré au Trésor et à la balance des paiements. Enfin, ceux qui, comme nous, plaignent pour l'investissement privé extérieur et en particulier pour la solution que les sociétés d'économie mixte pourraient apporter en cette matière se féliciteront des nombreuses remarques et suggestions formulées dans ce sens par M. DUPUY.

Sans doute son ouvrage n'est-il pas exempt de toute faiblesse. Ainsi aurait-on préféré voir moins directement assimilées l'une à l'autre théories de la croissance harmonisée et de la croissance équilibrée. De même est-il inexact d'affirmer (p. 49) que « l'Etat a, en outre, la majorité des actions de la Banque Nationale pour le Développement Economique ». Enfin, on regrettera les erreurs de typographie qui entravent une lecture aussi exigeante.

Ce sont là des fautes vénielles. Tous les économistes, les chefs d'entreprise, voire les techniciens des questions financières ou monétaires qui veulent connaître l'Economie marocaine accorderont attention et valeur à l'ouvrage de M. DUPUY. Gageons qu'ils le posséderont vite et avec bonheur dans leur bibliothèque.

Bertrand MUNIER.

IV. — OUVRAGES EN ARABE

KERROU (Abul-Qacim Mohammad), « 'Abdar-Razzàq Karabāka šair al-ġinā'wal-masrah. Dirāsa, Muhtārāt » (Abderrazzak Karabaka, poète de la chanson et du théâtre. Etude, Choix), (Tunis), Dār al-maġrib al-'arabī liṭṭibā'a wan-našr, 1^{re} édition, 1965; 21 cm, 48 p. Collection Hommes illustres du Maghreb Arabe (A'lām al Maġrib al-'arabī 1).

Après l'indépendance des pays d'Afrique du Nord, les intellectuels commencent à songer à leur cluture et à leur patrimoine ancien.

Des hommes célèbres en leur temps ont été ou méconnus ou oubliés. Le souci de la génération présente est de redonner droit de cité à ces personnalités et de ressusciter une culture nationale qui, pour des raisons diverses, a été mise au second plan.

Le premier objectif de cette entreprise c'est de faire prendre conscience à la jeunesse de cet état de fait. — Ainsi cette œuvre de vulgarisation au sens propre du terme, commence par le livre de A. M. KERROU sur Abdarrazzak Karabaka (1901-1945) d'origine espagnole, ou plus exactement andalouse. Ses grands parents faisaient partie de la cour d'Al Mu 'tamad b. 'Abbād jusqu'à la chute du Royaume de Séville sous Yusuf b. Tachfin.

Installés en Tunisie, ses parents devinrent artisans en chéchias et c'est dans ce milieu corporatiste que vécut Abdarrazzaq. Sa vie en fut marquée ainsi que son action politique qui débuta vers les années 1920, période de prise de conscience politique en Tunisie. En effet, c'est par la presse que Karabaka s'imposa comme homme politique. Il participa à la rédaction de divers journaux : « *al-Mudhik* » (celui qui fait rire), puis « *Lisān ach-chaâb* » (la voix du peuple) où il fait la rubrique « propos du mardi ». En 1932 il collabora au journal « *az-Zamān* » (le Temps) dont il fut le rédacteur en chef. Il était le défenseur de la classe ouvrière et des classes moyennes d'artisans qu'il essayait de sauvegarder de la concurrence des produits étrangers en Tunisie. Il les réunit même en un syndicat, pour la défense de leurs intérêts.

Homme d'avant-garde dans l'activité théâtrale de l'époque, il fut le promoteur et le fondateur de diverses troupes théâtrales et musicales, toujours aux alentours des années 1920 à 1935...

La production poétique et littéraire fut suffisamment importante pour que Karabaka se considérât avec l'assentiment de ses compagnons comme le « prince des poètes » (p. 24).

Après l'étude bibliographique, la 2^e partie comporte un choix de textes et de poésies de l'auteur qui nous donne une idée, fût-elle succincte, des talents de cet homme de lettres et d'action.

Vouloir résumer en vingt-cinq pages la vie d'un personnage important est une entreprise difficile que A. M. KERROU a réussie. Bien qu'il n'ait pas la prétention de tout présenter, il a surtout tracé les lignes directrices d'une étude plus exhaustive et plus étoffée qui reste à faire.

Nous applaudissons à l'intention noble et constructive de résurrection de la culture nationale dans les pays d'Afrique du Nord.

Nous espérons cependant, que tout en restant dans le cadre et les buts assignés à cette collection, les études deviendront plus complètes et plus substantielles.

N. SRAIEB.

TUNISIE, Secrétariat d'Etat à l'Information et à l'Orientalion. — « *Min Siġill al-Kifāh — al-Ma'raka-l-ĥāsima* » (Du dossier de la lutte. La bataille décisive). — Tunis, Imp. du S.E.A.C., 1965, 2^e éd., 22 cm, 90 p., ill.

Ce petit fascicule est le premier ouvrage édité par le Service de Documentation sur la lutte nationale, service du Secrétariat d'Etat à l'Information et à l'Orientalion de Tunisie.

L'introduction en sept pages (13-20) essaie de retracer la vie politique en Tunisie avant la création du Néo-Destour. Cela va de 1895, date à laquelle Béchir Sfar essaya d'organiser le premier mouvement nationaliste tunisien, jusqu'à l'échec de Abdelaziz Thaàlbi en passant par M'hamed Ali et la naissance du mouvement syndicaliste tunisien, mouvement escamoté par les vieux destouriens restés éminemment « aristocratiques » et réclamant le monopole de l'activité politique, la politique étant pour eux « du seul ressort de l'élite et non pas du peuple ». (p. 15).

Il faudra attendre le congrès de la Rue de la Montagne en 1933 et le Congrès extraordinaire de Ksar-Hellal en 1934, pour que Bourguiba soit désigné comme Secrétaire général du Bureau politique né de la scission, qu'apparaisse le Néo-Destour et que la « renaissance » politique tunisienne devienne réelle.

La politique de Peyrouton, Le Front Populaire, les emprisonnements successifs, la deuxième guerre mondiale, sont autant d'éléments probants pour le nouveau clan.

C'est sur l'année 1949 que s'ouvre la première partie : « La lutte décisive, ses circonstances et ses vicissitudes » (p. 21-46). Cette partie retrace les conditions dans lesquelles la lutte est menée à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'extérieur, le Combattant Suprême internationalise le problème et présente à Paris son programme en sept points en avril 1950.

Premières heures d'espoir : la constitution du gouvernement Chenik, la nomination de M. Louis Périllier comme Résident général et ses déclarations à son arrivée.

Le dialogue s'amorce mais les difficultés apparaissent aussi car la colonie française fait tout échouer.

C'était la première expérience de rapprochement franco-tunisien.

— La Deuxième partie : « le combattant suprême annonce le combat armé et impose l'internationalisation du problème », (p. 47-55) est surtout constituée de documents historiques précis : fragments de discours du Président Bourguiba à Monastir (2 janvier 1952) et Bizerte (13 janvier 1952) et la note tunisienne au Président du Conseil de Sécurité (14 janvier 1952).

Le 1^{er} 8 janvier 1952, c'est « l'Emprisonnement du Combattant suprême ou la première étincelle qui attisa les feux de la révolution ». Cette troisième partie (p. 56-61) comprend un document historique important, à savoir la motion établie au Congrès extraordinaire et secret de Tunis, tenu le 18 janvier 1952 sous la Présidence de Hédi Chaker (p. 58-60), ainsi qu'une note de la Résidence Générale de France à Tunis (p. 60-61) concernant tous deux les événements qui devaient éclater à la suite de l'arrestation du Président Bourguiba et du raidissement français vis-à-vis de l'affaire tunisienne. Un développement sur ce dernier point constituera la quatrième partie de l'ouvrage : « Une lutte amère et une victoire évidente » (p. 62-71), partie recouvrant le proconsulat de M. de Hautecloque jusqu'à l'arrivée de M. Mendès-France le 31 juillet 1954 à Tunis.

Une annexe constituée essentiellement de documents termine ce petit ouvrage qui, malgré certains manques, constitue un élément de travail précieux pour l'historien de la Tunisie du *xx^e siècle*, et un complément nécessaire à ce que nous possédons déjà. Puisse le Service de Documentation nous en donner davantage... mais en variant un peu les sujets et les sources !

N. SRAIEB.

ZIADEH (Nicolas), « *Mudun 'arabiyya* » (Villes arabes), Beyrouth, Dār aṭ-Ṭalī 'a, 1^{re} éd. 1965, in-8°, 230 p.

Ce livre est consacré à vingt-quatre villes arabo-musulmanes du Moyen-Orient arabe et de l'Occident musulman, allant de Fès à Séville, à Alep et Bagdad.

Dans le cadre de cet Annuaire, le livre ne nous intéressera qu'en partie, et c'est surtout des villes maghrébines que nous parlerons.

L'auteur nous les présente en 94 pages : Marrakech (9-19), Fès (20-31), Meknès (32-36), Tétouan (37-44), Séville (45-50), Tlemcen (51-58), Alger (59-64), Kairouan (65-71), Tunis (72-80), Mahdia (81-85), Tripoli (86-94).

Le choix de l'auteur ne nous paraît pas arbitraire; ces villes, comme nous le voyons, ont toutes eu un rôle historique important au Maghreb, Séville pour l'Espagne musulmane.

Outre leur caractère historico-politique, l'auteur s'est aussi intéressé à l'aspect économique et humain; il nous présente le genre de peuplement (cf. Tétouan), la production agricole ou industrielle, le mouvement commercial...

Le côté culturel n'est pas négligé et à propos de chaque ville, l'auteur a mentionné ses hommes de lettres et ses centres culturels.

L'urbanisme tient une place de choix, et des reproductions de plans de villes des temps reculés tiennent lieu de documents (voir plan de Fès, p. 21).

Mais la principale qualité du livre réside, nous semble-t-il, dans la présentation même. En effet, dans ses descriptions, l'auteur ne fait que reproduire des témoignages de géographes, historiens et voyageurs arabes des siècles les plus avancés, qui, ayant connu de près ou de loin ces villes ont écrit à leur propos. Chaque siècle a ses témoignages contemporains. Ainsi nous passons d'Ibn Hawqal à al-Idrîsî, à at-Tijanî jusqu'aux historiens contemporains tel que Othman Kaâk.

Outre le travail d'érudition effectué par M. Ziadeh, son deuxième mérite est d'avoir su lier les divers documents qui, dans un enchaînement logique et suivi, donnent l'impression d'un exposé bien structuré et surtout très vivant. En effet, cette histoire des villes par les textes, est une véritable anthologie. Elle est très agréable à lire mais aussi et surtout très instructive.

Par son travail scientifique rigoureux, M. ZIADEH prouve que même les questions les plus ardues peuvent être très agréablement présentées. C'est là l'originalité de cet ouvrage, qui est néanmoins un instrument de travail nécessaire à l'historien, à l'archéologue et à l'homme de lettres.

N. SRAËB.

ABDUL-WAHAB (Hasan Husni), « *Waraqât 'an al-ḥadāra-l-'arabiyya bi-Ifriqiya-t-tūnisiyya* »

[Feuillets — Etudes sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrikia (Tunisie)], 1^{re} partie, Tunis, Librairie al-Manar éd., 1965, 472 p. + VI.

Après cinquante ans d'érudition et de lectures M. ABDUL-WAHAB nous présente l'introduction à son grand ouvrage le *Kitāb al-Umr* [Le livre de la vie] où il traitera de l'histoire scientifique, sociale, littéraire et artistique de la Tunisie depuis les débuts de l'invasion jusqu'à un passé récent.

Dans une première partie (p. 15-19) appelée *Horizons tunisiens*, l'auteur passe en revue les différentes civilisations méditerranéennes qui ont marqué la Tunisie, allant des Phéniciens aux Français, et leur apport qui a fait que la Tunisie est devenue, selon l'auteur, un centre, un berceau qui a reçu divers éléments de civilisations anciennes et qui continue de subir l'influence de la civilisation moderne; ainsi, selon l'auteur, avec la bonne volonté de ses hommes, la Tunisie deviendra en l'espace de deux générations une des capitales des civilisations en marche, sa voix sera écoutée parmi les autres nations et elle apportera réellement quelque chose dans le domaine littéraire, scientifique et artistique...

La deuxième partie (p. 23-36) traite de l'essor de la culture à travers les civilisations qui se sont succédé. L'auteur essaie d'en dégager certains noms illustres (Apolon, Saint Augustin...) mais il consacre le reste de l'ouvrage à l'étude de la civilisation arabe depuis la création de Kairouan dans la première moitié du 1^{er} siècle de l'hégire sous le titre « la civilisation arabe en Ifrika » (p. 37-74). Dans ce chapitre un long développement est consacré à la création de la capitale Kairouan et de ses alentours.

M. ABDUL-WAHAB réserve une grande partie de son travail à l'urbanisme, essayant d'établir les faits à l'aide d'indications précises et en les appuyant sur des documents selon un raisonnement rigoureux, allant de l'installation des premiers califes omeyyades jusqu'à la dynastie Aghlabide et la création de Raqqada et d'al-Abbassiyya, foyers

politiques et culturels de la Tunisie Aghlabide. (Cf. Discussion au sujet des deux puits : le Bir Rawta et le Bir Um Iyad, p. 48-50).

Après l'installation définitive des Arabes en Ifrikiya, l'une de leurs préoccupations fondamentales fut l'enseignement. Deux raisons au moins les y poussaient : le besoin en cadres administratifs et l'intérêt porté par les souverains eux-mêmes à toutes les formes du savoir.

M. ABDUL-WAHAB a essayé de reconstituer les méthodes d'enseignement qui, selon lui, étaient semblables à celles des Kouttabs actuels [Ecoles coraniques] et où l'enseignement du hadith et de la souna avait une grande part à côté d'autres enseignements littéraires et scientifiques.

Les établissements d'enseignements supérieurs prospérèrent : mosquée de Okba à Kairouan (créée dans la 1^{re} moitié du 1^{er} siècle par Okba ibn Nafi' et ses compagnons et où enseigna 'Ikrima, affranchi de 'Abd Allah b. al-'Abbas), et la Zitouna créée à Tunis en 80 H/699, dont le chef Omeyyade Hassan b. an-Nu'man traça les plans et qui fut achevée quelque deux siècles plus tard par le prince aghlabide Ziyadat Allah II (en 250 H/864). Cette partie consacrée à l'enseignement (p. 77-128) est d'un grand intérêt car, elle est étoffée d'une documentation solide, parfois rare et intéresse aussi bien l'historien que l'archéologue. Après avoir étudié la création de la mosquée de Okba et de la Zitouna, l'auteur aborde les méthodes d'enseignement et les maîtres célèbres auxquels il donne la plus grande place dans son ouvrage, depuis les premiers « porteurs de savoir » venus d'Orient tels que Sulayman b. Humayd al-Gafiqi, Abu Da'ud soldat Omeyyade venu en Ifrikia sous le Califat de Hicham b. Abdal Malek, et al-Hakam b. Thabit as-Sa'di venu en Ifrikia en 144 H/761 jusqu'à l'entrée en scène d'éléments authentiquement Ifrikien (p. 131-189). Une notice bio-bibliographique est consacrée à chacun d'eux, ainsi que les références dans lesquelles l'auteur a trouvé ses indications.

Un chapitre important traite du *Bayt al-Hikma* [Maison de la Sagesse] créé par Ibrahim II, à Raqqada devenue capitale politique et culturelle de la dynastie aghlabide après Kairouan et Al-Abbasiyya (p. 190-266). Après un développement sur l'organisation du *Bayt al-Hikma*, l'auteur présente les membres enseignants de cette institution qui fut plutôt une « Faculté des Sciences » qu'une médersa vouée à l'enseignement religieux, à la différence de la mosquée de Okba à Kairouan.

Des personnages célèbres prirent part à l'essor scientifique du Bayt al-Hikma où l'école de médecine de Kairouan s'épanouit. Citons Ishaq b. Sulayman al-Isra'ili, les Banu al-Jazzar, Abul-Yusr ach-Chibani, directeur du Bayt al-Hikma et disciple de Gahiz, d'Ibn Qutayba et d'al-Mubarrad, Ibn al-Qammoudi le philosophe et tant d'autres noms... célèbres à leur époque mais malheureusement encore inconnus de nous.

L'auteur achève son ouvrage par un article sur la monnaie arabe en Ifrikia qui intéressera sans aucun doute les historiens car il fonde ses recherches sur des documents précis et souvent très rares.

M. ABDUL-WAHAB, lettré, nous a plu; historien, il nous a intéressés. Dans une langue pure mais simple, il a pu combler un vide; il a su éclairer en beaucoup d'endroits des points jusque là inconnus de l'histoire intellectuelle de la Tunisie et le plus grand mérite de son ouvrage ou plutôt de l'introduction à son *Kitab al-'umr* c'est de constituer pour tout chercheur un ouvrage de base : l'inventaire bio-bibliographique, les précisions diverses seront une aide certaine.

Cependant, devant un sujet aussi vaste, il est presque impossible de ne pas tomber dans les répétitions et parfois même de se laisser aller à des erreurs. A titre d'exemple M. ABDUL-WAHAB nous dit qu'Ibrahim II est mort le 26 octobre 902 : «...Il gouverna l'Ifrikia de 261 H à 289 H/874-902...» (p. 222). Parlant du même Ibrahim II, l'auteur indique qu'il est mort dans le Sud de l'Italie en Chaabane 289 H/août 901 (p. 253).

Au-delà de ces erreurs sans grande importance, nous ne pouvons qu'attendre la suite, car M. ABDUL-WAHAB nous laisse sur notre faim, et elle est grande.

N. SRAIEB.